

BJY

J. Dagnolle : ATH, 1980

in : Le patrimoine du pays d'Ath, les premiers bilan. Etudes et documents du Cercle Royal d'histoire et d'Archéologie  
ETAINS AU POINÇON D'ATH

d'Ath et de la région, t. II, Ath, 1980, p. 443-480

## Introduction

Il est encore plus difficile de réunir l'information pour une étude des étainiers et des étains athois que pour les orfèvres et orfèvreries. Pour les mêmes raisons. Dans un cas comme dans l'autre, les archives — nous n'en dirons pas plus que ce qui se trouve dans la note sur les orfèvreries — et les œuvres elles-mêmes sont rares et dispersées. Si les dernières ont été envoyées à la monnaie en période de nécessité publique, les premiers ont souvent été refondus après un usage plus ou moins prolongé. L'étain est plus facilement mis au rebut à cause de sa dépréciation par rapport au métal précieux. Il est une matière fragile qui craint l'humidité et plus encore le froid. La «maladie de l'étain» l'attaque facilement et le rend inutilisable. Son usage est aussi moins répandu que celui de l'or et de l'argent. Il est «l'argenterie du pauvre», n'est d'usage que dans les classes moyennes et les hôpitaux et ne prend faveur chez les riches que lorsqu'il faut livrer au roi les argenteries pour les besoins de la nation. Le clergé le refuse, en principe, pour les calices et les ciboires qui doivent conserver les espèces consacrées, mais l'admet pour les navettes, les burettes et plateaux, les reliquaires, les chrismatoires, les croix et crucifix, les chandeliers et les lanternes, ... quoique sa préférence reste toujours manifeste pour les matières précieuses. Il est significatif que l'on ne trouve pas d'étains recensés dans les inventaires des mobiliers des églises d'Ath au XVIIIe siècle. Ils étaient tout simplement négligés. Quant aux pièces elles-mêmes, il en est peu dans les sanctuaires, et les collections privées sont, comme il a été observé plus haut, plus mobiles et moins accessibles. Nous remercions d'autant plus les particuliers qui ont bien voulu nous laisser examiner leurs collections, modestes ou plus importantes, et nous ont ainsi permis une familiarité avec un nombre appréciable de pièces athoises. Cette enquête doit encore être poursuivie et nous saurons le plus grand gré à tous ceux qui accepteraient de nous faciliter la tâche

pour améliorer le travail que nous avons en cours. Comme pour mon étude sur les orfèvres, mon épouse m'a été d'une aide très précieuse. Qu'elle en soit remerciée publiquement.

M. Karl PETIT a publié tout récemment une étude bien faite sur *Les étains du Hainaut et leurs poinçons* (Mons, Fédération du Tourisme de la province de Hainaut, 1978). Il utilise les articles de Léo Verriest et de Maurice Van Haudenard (1) et a dessiné lui-même les marques qu'il a rencontrées au cours de son enquête. Nous le remercions cordialement, lui et M. Raoul Dufour, secrétaire de la Fédération du Tourisme de la province de Hainaut, de nous avoir autorisé à reproduire ici les 23 poinçons d'étainiers athois édités pp. 16-17 de son ouvrage.

## Usage et fabrication

L'usage de l'étain est très ancien. S'il n'apparaît qu'à la fin du XIVe siècle dans les archives athoises, c'est qu'elles ne permettent pas de l'attester avant. L'index provisoire des étainiers athois, que l'on trouvera plus loin, révèle leur existence dans cette ville dès cette époque, mais il ya dû y en avoir auparavant, dont nous ignorerons sans doute toujours le nom. La présence d'étainiers est avérée à Ath jusqu'au XIXe siècle, et même grâce à Léon et Raymond Provins jusqu'à cette dernière guerre. Il en a été ainsi dans toutes les villes de quelque importance. L'usage et le travail de ce métal ont toujours été placés en situation précaire entre l'orfèvrerie et la poterie de terre puis au XVIIIe siècle la faïencerie et la porcelaine, qui leur seront fatales (2).

De plus, en raison de son alliage avec le plomb, la conservation des aliments n'était pas assurée. Dès avant le développement de la faïence

- (1) Léo VERRIEST, *Ath au XVe siècle. L'ancienne église Saint-Martin hors les murs. Contribution à l'étude du passé artistique de la ville*, dans les *Annales du Cercle royal archéologique d'Ath et de la région*, t. XXX, 1945-1946, p. 76. Maurice VAN HAUDENARD, *Potiers d'étain*, dans *La Vie Wallonne*, VIIIe année, 1927-1928, pp. 249-257. Voyez aussi : Léopold DEVILLERS, *Anciennes marques de marchandises à Mons*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. V, 1864, pp. 422-438. Amé DEMEULDRE, *L'étain à la Rose au pays de Hainaut*, dans les *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. VI, 4, 1935, pp. 290-294, publie l'ordonnance du grand bailli de Hainaut du 23 juillet 1618. Docteur Pierre BRIFFAUT, *Les étainiers du Haut-Escaut. Cambrai. Valenciennes. Tournai*, Caen, 1909, in 8°. Suzanne COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, pp. 402-415, 430-431, Bruxelles, 1951 (*Académie royale de Belgique, classe des Beaux-Arts*, coll. in 8°, t. VII).
- (2) Voir, pour le Hainaut, K. PETIT, *Faïences et porcelaines anciennes en Hainaut*, Mons, Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut, 1973, 8°, 79 pp., ill.



et de la porcelaine, les inventaires après décès lui font une place médiocre par rapport à la vaisselle de «pierre» ou de «galère». Enfin les guerres de la Révolution et de l'Empire vont tarir provisoirement l'approvisionnement en étain de Cornouailles et faire prendre de nouvelles habitudes.

Il ne nous appartient pas ici de développer la production et les styles des étainiers. Il existe en langue française d'excellents ouvrages qui en traitent (3).

La fabrication de l'étain est en général liée à l'utilisation de moules. Chaque objet en demandait deux, s'il était simple, davantage si les formes étaient complexes. Ils étaient de laiton et, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de fonte. Chaque maître en possédait une collection qu'il transmettait à son successeur. Ce qui explique que les formes ont peu varié et que, à part pour les œuvres de prestige et de qualité exceptionnelle, les artisans ont livré des ouvrages uniformes.

Les pièces qui n'avaient pas de noyau, comme les écuelles, les assiettes, les plats, les cuillères et fourchettes, se fondaient dans un moule en deux parties (4). Celles qui présentaient des formes arrondies, comme les vases, les pots, les aiguières, les flacons, les marmites, les soupicières, les terrines, les fontaines, étaient moulées en plusieurs parties qui étaient assemblées par soudure au fer chaud avec la même matière. Le potier, à l'aide du tour ou à la main, donnait auparavant aux diverses parties les formes et les dimensions voulues, formait les pans, les godrons. Pour la bibeloterie, les jouets, les boutons, les boucles, et en général des petits objets, il employait l'étain le plus pur.

Après le démoulage, les pièces pouvaient porter des boursoufflures, des grumelures, auxquelles il fallait remédier. L'artisan s'appliquait à «épiller» les bavures, «revercher» les trous, «pailloner» les irrégularités, gratter avec un frisoir les parties excentriques des pièces, avant de «brunir», de donner à la pièce son fini, son poli. Parfois il fallait marteler la pièce (le «planage») puis la polir pour effacer les coups de marteau. Le maître pouvait alors graver les armoiries, ciseler des cartouches, des figures, des scènes champêtres. Outre son usage liturgique, l'étain était employé pour les enseignes de pèlerinages, les ampoules d'huile ou d'eau bénite, les méreaux. Les chopes utilisées pour les libations des échevins ou les membres de corporations, les cimarras employés aux présents de vin, les pichets et mesures, la vaisselle

(3) Philippe BOUCAUD et Claude FREGNAC, *Les étains, des origines au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Fribourg, (1978); TARDY, *Les étains français*, Paris, 1957-1959, 3 vol. in 8°; Michel BELLONCLE, *Les étains*, Paris, 1968, in 4° (collection *L'Amateur*).

(4) Voir au Musée d'Ath, le moule à cuiller.

domestique, les récipients médicaux, offrent une grande variété d'exemples d'ouvrages en étain, dont certains présentent de grandes qualités stylistiques, proches de l'orfèvrerie. Mais la production athoise ne nous a guère laissé de telles pièces. Les plus fréquentes se rangent dans la platerie (plats, assiettes, ...), les écuelles et en général la vaisselle d'usage courant.

### L'usage de l'étain à Ath d'après les inventaires

Les inventaires mobiliers, après décès ou non, ne contiennent généralement des étains qu'en petit nombre et ne nous apportent que peu d'informations sur leur place dans les intérieurs athois. Prenons quelques exemples. Le 26 novembre 1538, Catherine de le Vigne, veuve de feu Michel Dumoulin, «vend» devant les échevins d'Ath à Jean Desmasures, marchand athois, une rente annuelle de trente livres tournois sur les vies de sa fille Jeannette Desmasures et de Catherine de le Vigne (sa nièce peut-être). Elle donne en garantie à Jean Desmasures les biens meubles qui sont en sa maison. Parmi ceux-ci, nous relevons un pot d'un lot, un autre d'une pinte, quatre petits pots, six gobelets, cinq plats, deux écuelles plates, un flacon, une salière, quatre pots de pierre avec couvercle d'étain, un lave main. Si nous ne voyons ni assiettes ni couverts ou en tout cas cuillers, nous pouvons supposer que Catherine de le Vigne les conservait pour son usage. Nous avons ainsi quelque idée de la vaisselle d'étain d'une famille bourgeoise aisée.

Près de deux siècles plus tard, dans la fourmature des enfants du fermier Pierre Bouccat et de son épouse Isabelle de Brabant, le 12 janvier 1718, on trouvait dans l'inventaire trois plats, neuf assiettes, douze cuillers et six fourchettes, un moutardier, une salière, une écuelle. Le 31 janvier 1722, Nicolas Tumelaire, qui était probablement menuisier, et Marie Thérèse Forest possédaient neuf plats, une écuelle, un «porte plat», dix-huit cuillers (mais six fourchettes de métal), une salière, un poivrier, un bassin, une bassinoire, un pot de chambre en étain. Après le décès du marchand Pierre Lebrun, sa veuve Anne Marie Roewe alias Reuvers, avant son mariage avec François Weche, dénombre parmi ses biens, le 2 juin 1724, deux bénitiers, vingt-trois assiettes, deux plats, une soucoupe, une tourtière, une écuelle, deux salières et huit cuillers d'étain. La veuve du boulanger Charles Hoyois, Christine Griez, répertoriait, avant son remariage, le 30 janvier 1733, huit plats d'étain, vingt et une assiettes, une grande écuelle, une théière, deux salières, un moutardier, six canettes de galère avec un couvercle d'étain, sept cuillers, deux couteaux, onze mesures tant petites que grandes, un bénitier, un pot de chambre. Ne multiplions

pas ces exemples représentatifs d'un milieu simplement aisé. Les fourmoures nous fournissent une majorité d'exemples d'un mobilier plus simple sinon plus élémentaire, où les pièces d'étain, s'il y en a, se réduisent à trois ou quatre assiettes, un plat, un moutardier, tout au plus. Il existe des cas intermédiaires.

Parmi les objets qui n'ont pas encore été cités, nous avons relevé des chandeliers, des telles (vases évasés), des sucriers, des soupières, des poellons, des «bassins de lit pour malade», des «bassins à raser», des «instruments de chirurgie», des écritoires, un crachet, des aiguères, un entonnoir, des crucifix. Ce qui nous livre l'étonnante diversité de l'usage de l'étain pour l'alimentation, les soins de santé et la toilette, certains usages professionnels.

### Pichets et mesures

L'un des produits les plus généralement répandus des potiers d'étain, les pichets et les mesures, répond au désordre et à l'approximation qui régnaient dans l'estimation des capacités, particulièrement des liquides, avant l'application du système métrique. Sa diversité régionale était la règle partout. Les autorités s'appliquaient à contrôler les mesures et les poids. Les échevins d'Ath chargeaient les maîtres étainiers de les «justifier» (vérifier) et de les «flâtrer» (marquer au fer chaud).

Ils recevaient du magistrat «les marques et poids à ce servants, tels qu'un poids de cent livres, un de cinquante, un de vingt-cinq et un de dix livres, tous de potisse; *item* les mesures suivantes, scavoir un pot de lot, un de demi lot, un d'une pinte, un demi pinte, un de quartron et un de demi quartron; *item* une petite marque de cuivre contenant les lettres A.t.h., la marque du château sur du fer pour les étains» (5).

Le vin, la bière, le brandevin, le vinaigre étaient ainsi débités dans des pichets, des chopes et des canettes dont la contenance était garantie par des poinçons de jauge, qui sont généralement placés au bord supérieur de la mesure. On n'en a pas encore entrepris l'inventaire. Ce serait une contribution précieuse à la datation de confection et de l'usage de ces pièces.

Voici d'après les contrats de la ville, aux Archives de la ville d'Ath, les maîtres étainiers athois qui furent chargés de justifier et flâtrer les étains, d'appliquer les marques de contrôle :

16 février 1676	Thomas Delwarde et Guillaume Van Meerbecq
21 février 1679	Thomas Delwarde et Guillaume Van Meerbecq
7 février 1682	Thomas Delwarde et Guillaume Van Meerbecq
16 février 1686	Thomas Delwarde et Guillaume Van Meerbecq
18 juin 1688	Thomas Delwarde et Guillaume Van Meerbecq
s.d.	Thomas Delwarde et Guillaume Van Meerbecq
7 février 1695	Thomas Delwarde et Guillaume Van Meerbecq
24 janvier 1699	Thomas Delwarde et Philippe Ignace Pierre
3 septembre 1701	Thomas Delwarde et Philippe Ignace Pierre
25 juin 1704	Thomas Delwarde, Charles Van Meerbecq, Philippe Ignace Pierre
1er mars 1707	Thomas Delwarde, Charles Van Meerbecq, Philippe Ignace Pierre
8 août 1710	Thomas Delwarde, Charles Van Meerbecq, Philippe Ignace Pierre
31 mai 1713	Thomas Delwarde, Charles Van Meerbecq, Philippe Ignace Pierre
23 juin 1716	Charles Van Meerbecq, Philippe Ignace Pierre, Joos Delwarde
31 décembre 1720	Charles Van Meerbecq, Philippe Ignace Pierre, Joos Delwarde
20 septembre 1724	Charles Van Meerbecq, Philippe Ignace Pierre, Joos Delwarde
28 février 1727	Charles Van Meerbecq, Philippe Ignace Pierre, Joos Delwarde
20 janvier 1730	Philippe Ignace Pierre et Joos Delwarde
20 mars 1733	Joos Delwarde et les héritiers de Philippe Ignace Pierre
7 novembre 1735	Joos Delwarde et les héritiers de Philippe Ignace Pierre
16 janvier 1739	Joos Delwarde et Philippe Ignace Pierre
6 novembre 1741	Joos Delwarde et les héritiers de Philippe Ignace Pierre
26 décembre 1744	Veuve Joos Delwarde, Charles Esquelin
13 juin 1749	Charles Esquelin et Antoine Joseph Delwarde
18 décembre 1751	Veuve Joos Delwarde et Antoine Joseph Museur
9 juillet 1755	Charles Esquelin, Antoine Joseph Delwarde, Antoine Joseph Museur
7 août 1758	Charles Esquelin, Antoine Joseph Delwarde, Antoine Joseph Museur
11 mai 1764	Antoine Joseph et Louis Delwarde, Antoine Museur
27 janvier 1767	Antoine Joseph et Louis Delwarde, Antoine Museur

(5) Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, 7 novembre 1735, f° 90 r° et v°.

26 janvier 1770	Antoine Joseph et Louis Delwarde, Antoine Museur
16 décembre 1772	Antoine Joseph et Louis Delwarde, Antoine Museur
10 février 1786	Antoine Joseph et Louis Delwarde, Antoine Museur
9 janvier 1789	Veuve Antoine Joseph Delwarde, Antoine Museur, Modeste Rins
26 novembre 1791	Veuve Antoine Joseph Delwarde, Antoine Museur, Modeste Rins.

### Confrérie de Saint-Eloi

Comme pour les orfèvres, nous ne disposons, pour étudier l'organisation professionnelle des étainiers, que de l'acte de renouvellement des statuts de la confrérie de Saint-Eloi (2 mai 1481) (6) et de 15 comptes annuels de celle-ci entre 1760 et 1782 (7). Rappelons qu'elle réunissait les artisans qui œuvraient à la fournaise et usaient du marteau, dans le but d'entretenir la fraternité, d'honorer leur saint patron et de régler leur activité professionnelle. Après avoir prêté le serment de respecter les statuts, de porter le chaperons, les membres paiaient un droit d'entrée fixé à quatre livres, alors qu'il était de six livres pour les orfèvres et de trois livres pour les maçons et les écrivains. Les fils de maîtres ne devaient aucun droit d'apprentissage, alors qu'il s'élevait pour les autres à vingt sous. Des redevances étaient perçues lors du mariage ou de l'entrée en prêtrise ou du trépas d'un confrère ou d'un membre de sa famille. Ils participaient parfois à leurs noces et toujours à leurs funérailles. Lors de la fête patronale (25 juin), après la messe et le repas, on procédait à l'élection de trois maîtres du métier «élus par les maréchaux, le second par les maçons, le troisième par les charpentiers». Les orfèvres et les étainiers figuraient dans le premier corps électif. Après quoi les comptes étaient rendus par les maîtres sortants. Les confrères participaient en corps, derrière la châsse du saint patron, à la procession annuelle et au pèlerinage de Notre-Dame de Tongre. Le jour du Saint-Sacrement et à la Saint-Eloi en décembre, ils assistaient aux vêpres (la veille) et à la messe (le jour même). L'admission des étrangers, les règles de l'apprentissage et de la maîtrise, l'entrée et la sortie des confrères, étaient l'objet de prescriptions et des

(6) Archives de la ville d'Ath. Registres des privilèges, vol. 1, f° 19-25.

(7) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la confrérie Saint-Eloi, 1760-1782, 1 registre.

amendes sanctionnaient les défaillants. Tous les différends appartenaient au jugement des maîtres du métier. La confrérie entretenait une chapelle en l'église Saint-Julien et prenait en charge le char du triomphe à la procession de la dédicace.

Contrairement aux orfèvres, qui travaillaient pour l'exportation, les étainiers athois n'avaient qu'une clientèle locale. Aussi, leur nombre n'a-t-il jamais été très élevé. La liste que l'on trouvera plus loin en apporte la preuve et les quinze comptes conservés de la confrérie de Saint-Eloi le confirment.

	Grand Confrère	Petits confrères	TOTAL
1760-1761	1	3	4
1761-1762	1	4	5
1762-1763	1	3	4
1763-1764	1	2	3
1764-1765	1	3	4
1765-1766	1	3	4
1766-1767	1	3	4
1767-1768	1	3	4
1769-1770	1	3	4
1771-1772	2	3	5
1773-1774	2	4	6
1775-1776	2	4	6
1777-1778	2	4	6
1779-1780	1	4	5
1781-1782	1	4	5

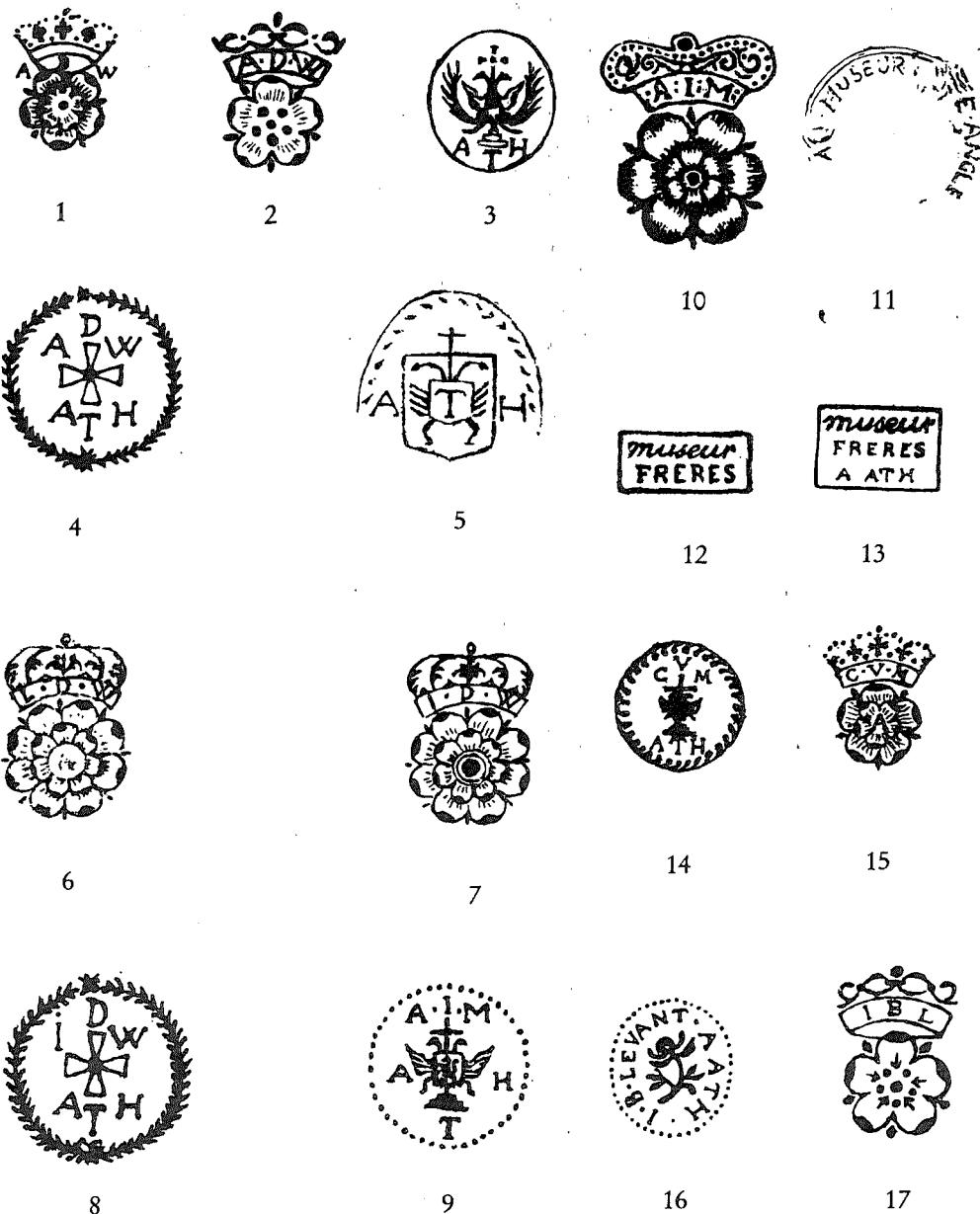
Antoine (Melchior) Quittelier a été grand confrère de 1760 à 1776 et Modeste Rins de 1771 à 1782, le premier ayant assumé les fonctions de grand maître de la confrérie en 1764-1765 et le second en 1777-1778. Dans ces mêmes comptes, seuls deux étainiers ont présenté leur chef-d'œuvre et donc été admis en qualité de maîtres, Modeste Rins en 1760-1761 et François Joseph Meurée en 1771-1772. Encore faut-il remarquer que tous sont en même temps étainiers et plombier et que la plupart vendent aussi du fer.

### Réglementation

Contrairement aux orfèvres, les étainiers athois ne sont jamais organisés en corporation, mais comme eux ils ont certainement été soumis à la réglementation montoise. Les bans, statuts et règlements de police de la ville d'Ath, approuvés et homologués en avril 1570 par le grand

bailli du Hainaut Philippe de Noircarmes (8), prescrivait en leurs articles 11 et 12 du chapitre IX que «se debveront les estaigniers régler et conduire en ensievant le poinçon de la dicte ville de Mons» et «se seront tenus iceulx ... estaigniers uzer de poix tel et semblable comme l'on uze en ladite ville de Mons et de justes balanches ...». Par lettre du 12 juin 1758, la magistrat de la ville de Mons s'informait des diverses espèces d'étain que l'on pouvait fabriquer à Ath, de leur alliage, de leur prix, de la durée de l'apprentissage et de l'admission à la maîtrise (9). Il est à remarquer que cette lettre, dont nous ignorons si les Archives de la ville de Mons conservent la réponse qui lui a été faite, précédait et les statuts octroyés par l'impératrice Marie-Thérèse aux potiers d'étain de Mons le 27 novembre 1759 (10) et la publication à Mons, chez P.J.J. Plon, en 1760, des *Chartes, statuts et ordonnances de police de la ville d'Ath* de 1570 (11). Les lettres de statuts de Marie-Thérèse, qui se réfèrent à une ordonnance de police montoise du 6 mars 1467 et à des statuts octroyés au corps de métier des étainiers montois des 20 septembre 1581 et 23 juillet 1618 (12), rappellent à diverses reprises le droit de regard des connétables montois sur les étainiers «établis dans les villes, bourgs, villages et autres endroits du pays et comté de Hainaut». Une autre présomption provient du fait que les jaugeurs chargés par la ville d'Ath de justifier et flâtrer les poids et mesures, recevaient, d'après les contrats, «la marque du château sur fer pour les étains» (13). Or le poinçon de provenance de Mons était justement un petit château (14). Nous croyons donc pouvoir affirmer que les maîtres étainiers athois se conformaient aux mêmes prescriptions que leurs confrères montois.

Pouvaient être admis à l'apprentissage et à la maîtrise les habitants de la ville, les sujets du prince et même les étrangers. Les apprentis devaient payer un droit d'apprentissage. Ils ne pouvaient quitter leur maître avant le terme de leur engagement sans le consentement de celui-ci et sans en avertir les doyens. Le maître ne pouvait accepter qu'un apprenti, au moins pendant les deux premières années de sa



#### Tableau des poinçons

1- 4 : Antoine DELWARDE  
 5- 6 : Louis DELWARDE  
 7- 8 : Joos DELWARDE  
 9-11 : Antoine Joseph MUSEUR  
 12-13 : MUSEUR Frères  
 14-15 : Charles VAN MEERBECQ  
 16-17 : Jean Baptiste LEVANT

24-25 : Jean Baptiste MUSEUR  
 26-27 : Thomas DELWARDE  
 28-29 : Philippe Ignace PIERRE  
 30-31 : Charles ESQUELIN  
 32-33 : Modeste RINS (33 incomplet, à rapprocher du n° 5)  
 34 : non identifié  
 35 : non identifié

(8) Archives de la ville d'Ath. Chartrier n° 168.

(9) Archives de la ville d'Ath, R 2 : Etainiers.

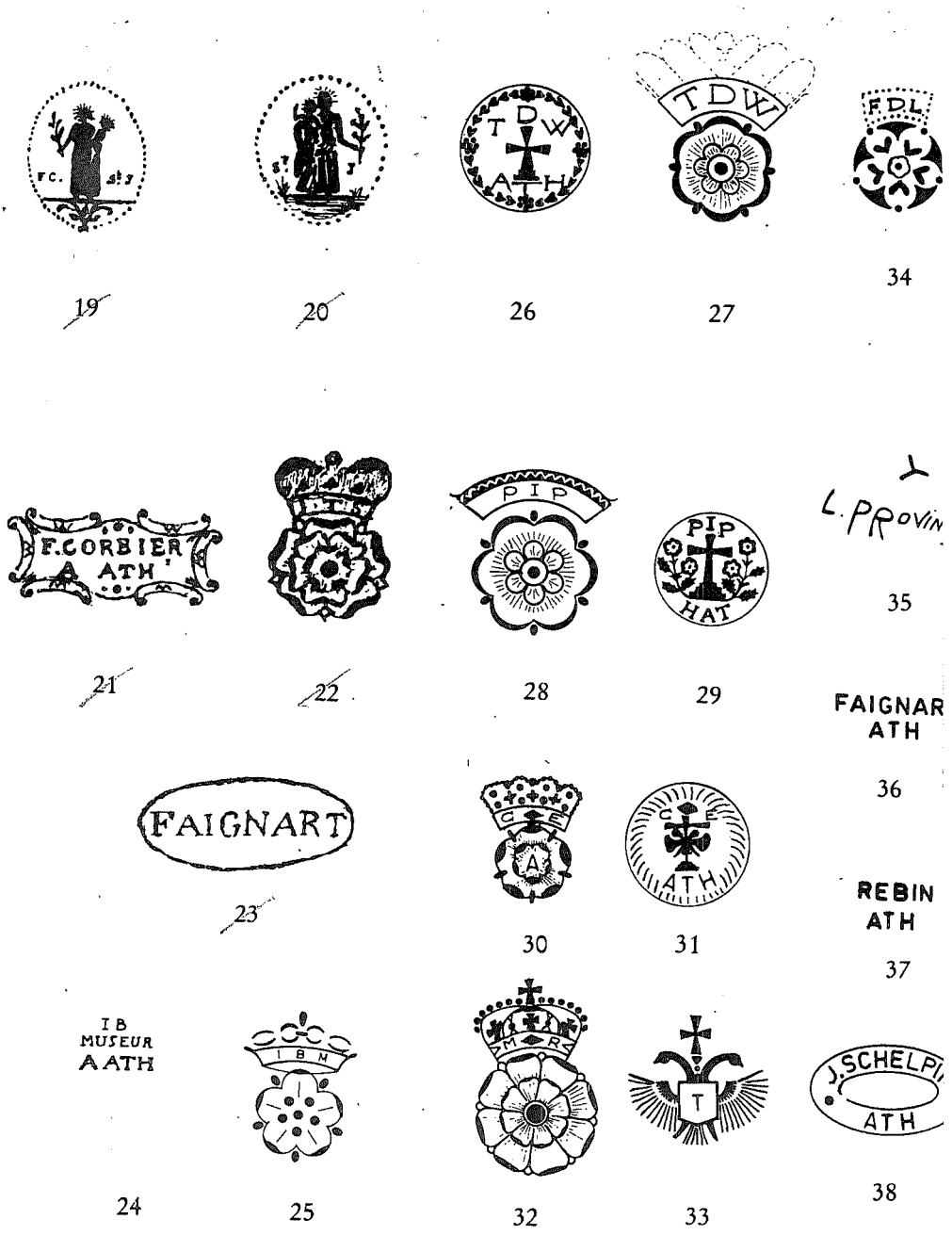
(10) Edité par J. DE LE COURT dans le *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, t. VIII, pp. 261-265, Bruxelles, 1894, in f°.

(11) *Chartes statuts et ordonnances de police de la ville d'Ath*, Ath, Jean Maes, 1612 et Mons, 1760, pp. 18-85.

(12) Edité par Victor BRANTS, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Règne d'Albert et Isabelle, 1597-1621*, t. I, pp. 421-423, Bruxelles, 1912, in f°, et par Amé DEMEULDRE dans les *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. VI, 4, 1935, pp. 290-294.

(13) Par exemple : Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, vol. VI, f° 9 r° v°.

(14) S. COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, op.cit., p. 405.



formation. Par après, il pouvait en prendre un second. Après quatre années, le jeune artisan pouvait présenter le chef-d'œuvre qui lui donnait accès à la maîtrise. Il pouvait alors marquer ses pièces des poinçons appropriés. La grande rose couronnée figurait sur les ouvrages d'étain fin. Sur ceux composés d'étain d'Angleterre le cachet «étain sonnante» était ajouté. Ces pièces devaient être battues, c'est-à-dire forgées au marteau de manière à leur donner une grande solidité. L'étain d'Angleterre ne peut être allié qu'à deux pour cent de fin cuivre rouge, le fin étain à la rose de trois pour cent de plomb et de deux pour cent de fin cuivre rouge. Le petit étain comprenait un cinquième de plomb et quatre cinquièmes de fin étain d'Angleterre. Celui-ci ne devait pas être battu mais tourné au moulin. Ces trois qualités devaient porter la marque du maître. Les connétables montois, qui étaient tenus de visiter au moins quatre fois l'an les ateliers dans la ville, avaient l'obligation de le faire une fois l'an dans les ateliers des maîtres établis dans les villes, bourgs et villages du Hainaut, avec le concours d'un sergent désigné par les officiers de justice du lieu. Aucun maître ne pouvait acheter ou faire acheter de pièce d'étain sans avoir reçu «apaisement pertinent» ou un avis des connétables montois. Les ouvrages d'étainiers étrangers ne pouvaient être vendus par les maîtres hainuyers sous peine de confiscation. Ils se vendaient uniquement aux foires de Mons (Toussaint, Pâques) sous le contrôle des connétables montois. Ceux-ci devaient par ailleurs insculper les poinçons des maîtres et des lieux où ils étaient établis en Hainaut.

### Les poinçons des maîtres étainiers athis

Les poinçons les plus anciens qu'il nous ait été donné de rencontrer sont ceux des maîtres étainiers athis Charles Van Meerbecq (1685-1764), Philippe Ignace Pierre père (1699-1727) et Jean Baptiste Museur né en 1685 et décédé en 1764. Etant donné que l'étain s'avariait ou était souvent refondu, ce n'est guère étonnant, mais il est regrettable d'ignorer les poinçons onomastiques de leurs aînés. Karl Petit a dessiné et publié vingt-trois marques d'étainiers athis. Avec son aimable autorisation, nous les reproduisons ici et y ajoutons quinze autres qui ont été dessinées par notre fils, François Dugnoille. Le lecteur trouvera donc un catalogue provisoire des poinçons des maîtres étainiers athis. Nous espérons qu'il rendra service aux chercheurs et aux amateurs, qu'il sera bientôt complété par des découvertes ultérieures, les collectionneurs en identifiant d'autres grâce aux brèves notices que l'on trouvera plus loin. Nous leur serions reconnaissant de nous faire part de ces nouvelles identifications.

## Index des étainiers athois

Il nous a paru utile de présenter ici les notes que nous avons pu recueillir sur les étainiers athois. Nous pensons que ce matériel documentaire peut aider les chercheurs et collectionneurs à identifier et dater les pièces qu'ils rencontreraient ou détiendraient. Les longs dépouillements d'archives auxquels nous nous sommes livrés nous ont apporté sur eux des précisions biographiques et professionnelles qui sont ici mises à la disposition du public, avec les références qui permettront des contrôles rapides. Nous espérons que cette exposition et ce catalogue contribueront à un approfondissement des recherches en la matière. C'est un de leurs buts essentiels.

Nous pouvions envisager deux classements de ces notices plus ou moins brèves. L'un, chronologique, aurait permis une meilleure approche historique de la poterie d'étain athoise. L'autre alphabétique, aurait facilité l'identification des étainiers. Comme le nombre d'étainiers retrouvés n'est pas considérable et que leur nom est imprimé en capitales, donc vite repéré, nous avons préféré le premier classement, mais, pour permettre les rapprochements familiaux et attirer l'attention sur les quelques homonymies, nous avons groupé les membres d'une même famille auprès du plus ancien. Nous avons fait précéder le nom de deux dates, en principe celles entre lesquelles l'étainier est attesté professionnellement. Quand nous n'avons pu le faire nous avons retenu les dates les plus anciennes et tardives de sa biographie, même si ce sont son baptême et son décès. Nous ne croyons pas que cela puisse être source de confusion, puisque la notice suit.

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, nous avons noté tous ceux qui étaient qualifiés d'étainier ou de maître étainier. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup>, il nous a paru normal d'écarter les ouvriers étainiers, pour ne retenir que le potier d'étain ou étainier, même si, dans le cas de Strens-Laronde, nous pouvons penser que ce n'était qu'un marchand d'étain entre autres articles.

1391-1412 : Jean STASSART est qualifié de potier d'étain dans les chirographes des 7 octobres 1391, 4 octobre 1394, 5 avril 1396, 30 juin 1404 et 16 mai 1412. Il achète une maison au Vieux-Ath (1391), est échevin du Vieux-Ath (1394), a sa maison sur le marché près de l'hôpital [Saint-Jacques] (1396). Il est encore cité en cette qualité dans le rentier de l'église du Vieux-Ath en 1395 (15).

1396-1420 : Jehan TAISSON est cité comme potier d'étain dans deux chirographes. Le 5 avril 1396, il possède une maison sur le marché et s'en deshérite le 16 juin 1414. Il est décédé avant le 1<sup>er</sup> mars 1420, alors que sa veuve Jehanne de Crubos et son fils Lambin comparaissent devant les échevins.

1417-1420 : Les chirographes passés devant les échevins d'Ath nous révèlent deux *Lambin ou Lambert TAISSON*, père et fils, tous deux potiers d'étain. Le premier donne à rente une cuisine jouxtant sa maison le 15 mars 1417. Le 14 juillet de la même année, avec son épouse Jeanne Decrucq, il fait de même pour sa maison sise sur le marché. Le 11 juillet 1418, une maison voisine de la sienne fait l'objet d'une transaction. Il était décédé le 1<sup>er</sup> mars 1420, lorsque sa veuve vend à son fils ses droits sur une rente viagère de 14 livres due sur sa maison par l'orfèvre Pierre Delattre.

1420-1431 : Lambert TAISSON fils achète le 2 janvier 1422 n.st. une maison au bout du marché près des fossés du château. Le 5 janvier 1426 n.st., il a donné à Maigne Dubuisson un demi bonnier de terre. Il est bénéficiaire, nous signale le chirographe du 18 mars 1429 n.st., d'une rente de 117 sols 6 deniers. Enfin le 21 décembre 1431, il vend, avec son épouse Marguerite Le Renaulde, à l'orfèvre Pierre Delattre encore une grangette et un courtil.

Étainiers et orfèvres apparaissent donc alors comme propriétaires d'immeubles et de rente.

1422-1427 : Les potiers d'étain *Estievenart et Jacquemart LE LOUCHIER* sont parents. Le premier achète le 15 janvier 1422 n.st. une rente de deux couronnes de France sur sa vie et celles de son épouse Marie Dumoulin et de Caisin Bourgeois. Il était décédé le 27 mars 1427 n.st., lorsque les tuteurs de sa fille Hanette, dont Jacquemart Le Louchier, achètent une rente en faveur de l'orpheline.

1412-1433 : Celui-ci était déjà cité comme voisin d'un immeuble sis rue du Moulin dans un chirographe passé devant les échevins d'Ath du 7 avril 1412. Le 27 novembre 1430, il achète une maison près de la rue de Gand tenant aux fossés de la motte de Jean de Buignies. Enfin, les 24 avril et 1<sup>er</sup> novembre 1433, il est encore repris comme voisin d'une maison sise rue du Moulin. Son bien est sans doute celui de l'acte du 7 avril 1412. Il avait déjà été repéré par feu Léo Verriest comme potier d'étain et marchand de métaux (16).

(15) Rapport communal d'Ath du 7 novembre 1844, p. 17; Gabriel WYMANS, *Un document retrouvé : le «rentier» de l'église du Vieux-Ath (1395)*, dans le *Bulletin du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath*, t. I, n° 7, juillet 1968, p. 90.

(16) Archives de la ville d'Ath, chirographes à ces dates. Léo VERRIEST, *Quelques aspects d'Ath et de la vie athoise au seuil du quinzième siècle, d'après un compte de la ville*, dans les *Annales du Cercle royal archéologique d'Ath*, t. XXXII, 1947-1948, p. 167.



1450-1477 : *Nicaise LE LOUCHIER* livra à la ville d'Ath deux «pochons» d'étain pesant quatre livres et demie, dont on fit présent au duc de Bourgogne en décembre 1450, à deux reprises en 1452 un poinçon (cimarre) d'étain pour offrir des présents de vin. Il vendit du plomb à la ville de Lessines en 1465. Il fournit et reblanchit pour l'église Saint-Julien des «pochons» d'autel, des enseignes à l'image de Saint Julien, et de 1468 à 1477, fournit du plomb pour les travaux qui s'y faisaient. Déjà alors, les étainiers étaient également plombiers (17).

1462-1484 : *Guillaume DU KAISNE* nous est connu par les livraisons qu'il fit à la ville et aux églises Saint-Martin et Saint-Julien en 1462, 1463, 1468, 1473, 1484. Sa veuve en fit une en 1487 (17bis). Il est qualifié tantôt d'étainier tantôt de potier d'étain. Il est décédé avant 1484, car dès lors les paiements sont perçus par sa veuve.

1482-1500 : *Thomas LE LOUCHIER*, étainier demeurant à Ath, livre à la ville de Lessines du plomb en 1482, 1485 et 1488. Il est qualifié de potier d'étain et lui livre une lampe d'étain en 1489 (18). Sa fille Jeanne a épousé le tanneur Colart Descamps, demeurant à Ath, qui lui donne quittance de sa dot le 12 mars 1500 n.st. (19).

1429-1446 : Nous connaissons *Gilliart BEGHIN* alias *LE BEGHIN*, potier d'étain, par quatre chirographes passés devant les échevins d'Ath et des paiements de rente au massard de la ville. Lors

(17) Archives de la ville d'Ath, Comptes de la massarderie, 2 février 1450-1451 n.st., f° 9 v°; 2 février 1452-1453 n.st., f° 22 r°, v°, 2 février 1471-1472 n.st., f° 16 r°, 2 février 1475-1476 n.st., f° 15 r°; Archives Générales du Royaume, Chambre des Comptes, Comptes de la massarderie de Lessines, 1475, f° 10 (cette référence d'après le Fonds W. Ruzette aux Archives de la ville d'Ath); Archives de la ville d'Ath, Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1466-1467, f° 19 r°, Noël 1468-1469, f° 16 v°, Noël 1471-1472, f° 14 r°; Léo VERRIEST, *Ath au XVe siècle. L'église Saint-Martin hors les murs. Contribution à l'étude du passé artistique de la ville*, dans les *Annales du Cercle royal archéologique d'Ath*, t. XXX, 1944-1945, p. 76.

(17bis) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1461-1462, f° 21 v°; Noël 1462-1463, f° 18 r°; Noël 1486-1487 (petite œuvre) f° 19 r°; Comptes de la mambournie de Saint-Martin, Saint-André (1467-1468, f° 8 r°; Noël 1467-1468, f° 9 v°; Saint-André 1472-1473, f° 10 v°; Saint-André 1483-1484, f° 10, 11; Saint-André 1486-1487, f° 19 r°. Léo VERRIEST, *Ath au XVe siècle. L'ancienne église Saint-Martin hors les murs. Contribution à l'étude du passé artistique de la ville*, dans les *Annales du Cercle royal archéologique d'Ath et de la région*, t. XXX, 1944-1945, p. 76.

(18) Archives Générales du Royaume, Chambre des Comptes, Comptes du massard de Lessines, 1482, f° 41, 1485, f° 22, 58, 1489, f° 42, 44. Ces références sont citées d'après le Fonds W. Ruzette aux Archives de la ville d'Ath, n° 266.

(19) Bibliothèque Royale de Belgique, Fonds Goethals manuscrits, n° 2009-22.

de son mariage avec Jeanne Daumerie, fille d'Ernoul, il conclut un contrat le 5 juillet 1429. Le 31 janvier précédent, il avait acheté sa maison rue aux Gades, qui est encore citée dans le chirographe du 3 décembre 1433. Détruite dans l'incendie de 1435, elle lui est adjudgée à nouvelle rente pour 6 livres 13 sols le 21 décembre 1435 (20). On trouvera trace du paiement d'une rente de 21 deniers dans les comptes du massard de 1446 et 1448 (21).

1496-1501-1519 : Deux *Jean LE LOUCHIER*, père et fils, apparaissent comme étainiers dans les comptes des églises Saint-Julien et Saint-Martin entre 1496 et 1519. Le premier livre des enseignes à l'image de Saint Julien lors de la procession et échange des «pottekens» d'étain hors d'usage contre des nouveaux jusque 1501. Le second répare et resoude des pots et cannes (cruches) d'étain, et livre des «pottekens» (22).

1486-1489 : *Henri BOYART* est connu pour avoir réparé un «pochon» d'étain à l'église Saint-Martin en 1486. Son épouse est qualifiée de «estainneresse» (23).

1515 : Nous ne connaissons *Roland LE LOUCHIER*, étainier, que pour des travaux de plomberie à une gouttière de l'église Saint-Martin en 1515 (24).

1495-1571 : *Georges LE MERCHIER dit LE BOSQUILLON*, fils de Guillaume et de Jeanne de Hausart dit Ampalin, est né vers 1495 et décédé vers 1571. Il exerçait son métier dès 1517-1518 dans une maison sise au coin du marché et de la rue du Moulin. Il est aussi plombier et marchand de houille. En 1526, il épousa Jacqueline Douillet, dont il eut trois fils, Georges, qui deviendra marchand drapier, Martin, qui semble avoir été étainier et plombier, et Adrien, qui mourut jeune, et

(20) Nous préparons un travail sur cet incendie et ses conséquences.

(21) Archives de la ville d'Ath, Comptes de la massarderie, 2 février 1446-1447 n.st., f° 6 r° et 2 février 1447-1448 n.s.t. f° 5 v°.

(22) Archives de la ville d'Ath, Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1595-1596, f° 36 r°, Noël 1598-1599, f° 27 r°, Noël 159. (?); Comptes de la mambournie de Saint-Martin, Saint-André 1499-1500, f° 9 v°, Saint-André 1500-1501, f° 9 v°, Saint-André 1506-1507, f° 10 (le nom de l'étainier n'y est pas précisé), Saint-André 1507-1508, f° 9 r°, Saint-André 1515-1516, f° 8; Saint-André 1516-1517, f° 9 r°; Saint-André 1518-1519, f° 9 r°.

(23) Léo VERRIEST, *Ath au XVe siècle. L'ancienne église Saint-Julien hors les murs*, op. cit., p. 76.

(24) Archives de la ville d'Ath, Comptes de la mambournie de Saint-Martin, Saint-André, 1514-1515, f° 8 r°.

une fille, Jeanne, qui épousa Michel de le Malle. Georges Le Merchier acquit divers biens à Ath, Lanquesaint et hérite de sa mère un petit fief à Hacquegnies. Il fut échevin à Ath en 1553 et 1562 (25).

1522 : *Georges BOURGON* (Bouirguignon ?) a changé un pot d'étain destiné à porter l'eau (26). Nous ne savons rien d'autre à son sujet.

1563-1564 : Nous ne connaissons *Vincent DESPREZ* que parce qu'il est qualifié d'étainier lors de livraison à la ville du plomb nécessaire à la construction d'un puisard et pont (27).

1564-1617 : L'étainier *Grart FOUcart* à livré à la ville un bac d'étain et d'autres ouvrages en 1564. Ce doit être lui que nous retrouvons pour d'autres travaux en 1617 (28).

1569 : Nous n'avons rencontré l'étainier *Jean ETIEVENART* qu'à propos de la livraison de 45 boulets de plomb pour les canonnières de Sainte-Marguerite et pour faire honneur au châtelain Robert de Traze-gnies, seigneur de Sepmeries (29).

1581-1586 : *Jean SAVREUX* qualifié d'étainier en 1581-1582, épousa à Saint-Julien le 25 août 1586 Jeanne Guin, dont il eut un fils. D'un second mariage avec Catherine Delevoye, cinq enfants lui naquirent.

1582-1610 : *Jean DATH* est qualifié de marchand étainier dans le compte des ouvrages de l'église Saint-Martin de 1589-1590 (30). De son mariage avec Catherine Foucart, il eut trois enfants baptisés en 1582, 1585 et 1598 (31). Il livra à la ville en 1588 et 1589 des «joyaux d'étains» à donner en prix au concours des confrères arquebusiers le

(25) Fr. DE CACAMP et J. LEMERCIER, *Une vieille famille athoise. Six siècles d'histoire de la famille Lemercier (autrefois le Merchier dit le Bosquillon), 1370-1970*, pp. 159-163, Bruxelles 1970 (*Généalogicum belgicum*, t. 8, et Annales du Cercle Royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la Région, t. XLIII).

(26) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de Saint-Martin, Saint-André 1521-1522, f° 8 r°.

(27) Archives de la ville d'Ath, Comptes de la massarderie, 24 juin 1563-1564, f° 5 r°.

(28) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin 1563-1564 et Noël 1616-1617 f° 53 r°.

(29) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin 1569-1570, f° 39 v°.

(30) Archives de la ville d'Ath. Comptes des ouvrages de la nouvelle église Saint-Martin, 30 novembre 1589-1590, f° 8 r°.

(31) C'est probablement du décès de son épouse qu'il est question dans les comptes de la mambournie de Saint-Martin, 30 novembre 1625-1626, f° 16 v°; «Reçu de Jean d'Ath pour légations de sa femme 10 l.».

jour de la Sainte-Marguerite (32). Il fut admis à la bourgeoisie d'Ath le 4 juillet 1610 (33).

1613-1647 : *Julien PLACE* épousa en premières noces à Saint-Julien Catherine Dumoulin le 11 septembre 1613, et en secondes noces Jeanne Colette le 27 juillet 1621. A ce second mariage, son témoin était le fondeur Erasme Place. Il eut une fille de son premier mariage et cinq enfants du second, dont un autre Julien Place baptisé à Saint-Julien le 5 décembre 1627, qui ne doit pas lui avoir succédé comme étainier. En effet, un Julien fournit à la ville d'Ath les cannes d'étain qu'elle présenta à la Compagnie des canonnières de Sainte-Marguerite de 1630 à 1647 (34). Un autre Julien Place, serviteur et clerc de l'église Saint-Martin de 1683 à 1688, entretient les lingeïries, les chandeliers et les piliers de cuivre, et a fourni des bassins de cuivre et d'étain. En 1686-1688, il fut aussi clerc et mambourg de la chapelle Saint-Martin (35). Mais fut-il réellement étainier ?

Nous n'avons pas rencontré de poinçons qui puisse lui être attribué.

1630-1638 : *Quintin DUCORON* baptisé le 3 décembre 1588, était fils de François et de Marie Bocquet. Son épouse Jeanne Colette lui donna un fils et quatre filles qui furent baptisés à Saint-Julien de 1619 à 1627. Ce fils, Nicaïse, fut lui aussi étainier. Nous connaissons deux fournitures d'étain faites par Quintin Ducoron à l'hôpital de la Madeleine (1630-1634) et à la ville 1637-1638 (36).

1643-1660 : *Nicaïse DUCORON*, fils aîné de Quintin et de Jeanne Colette, fut baptisé à Saint-Julien le 17 septembre 1719. Son épouse Isabelle Debauçq, lui donna un fils, Félix François, baptisé à Saint-Julien le 24 mars 1644. Il fournit au massard trois cannes d'étain, offertes aux confrères arquebusiers et canonnières lorsqu'ils allaient tirer au Mont Sarat, en 1643, 1654, 1656; sa veuve continua ces livraisons en 1657, 1658, 1659 et 1660. A la même époque, déjà remariée, elle échangea avec le mambourg de Saint-Martin une canne d'étain et six paires de

(32) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin 1588-1589, f° 19 v° et 1589-1590, f° 19 r°.

(33) Archives de la ville d'Ath. Registre d'admission à la bourgeoisie, 1582-1676, f° 15 v°.

(34) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin 1630-1631, f° 3 v°, 1637-1638, f° 57 v°; 1638-1639, f° 57 r°; 1639-1640, f° 54 v°; 1640-1641, f° 53 v°; 1641-1642, f° 55 v°; 1642-1643, f° 44 v°; 1644-1645, f° 42 r°; 1647-1648, f° 45 r°.

(35) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de Saint-Martin, Saint-André 1682-1685, f° 56 v° et 57 r°; 1685-1688, f° 89 r° et 90 r°.

(36) Archives de la ville d'Ath. Comptes de l'hôpital de la Madeleine 1630-1634, f° 74 r°; Comptes de la massarderie, 24 juin 1637-1638, f° 53 v°.

pochons. Il avait vendu des étains à l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines en 1652 (37).

1648-1673 : Michel DELWARDE, qualifié d'étainier et parfois de marchand étainier, est cité dans les comptes du massard d'Ath et des mambours des églises Saint-Julien et Saint-Martin pour des livraisons d'étain et de plomb entre 1648 et 1653. Le 7 octobre 1673, il signa avec la ville un contrat de fourniture de pots de fer pour l'ameublement des casernes. Le 19 juillet 1657, il avait acheté, devant les échevins d'Hellebecq, pour deux cents livres, la moitié d'une rente de 37 livres 10 sols tournois hypothéquée sur une maison y séant (38). Il avait eu de son épouse Michèle Ostelart six enfants baptisés à Saint-Martin puis à Saint-Julien entre 1646 et 1655.

1676-1722 : Thomas DELWARDE, qualifié d'étainier et de marchand étainier, avait épousé une gantoise, Marie-Jeanne Richart, dont il eut dix enfants baptisés à Saint-Julien entre 1672 et 1685 et, parmi eux, Jude Vincent alias Joos, qui devint maître étainier. Il fut chargé de justifier et de flâtrer les poids et mesures de la ville par les contrats des 17 février 1676, 21 février 1679, 7 février 1682, 16 février 1686, 18 juin 1688, 7 février 1695, 24 janvier 1699, 3 septembre 1701, 25 juin 1704, 1er mars 1707, 8 août 1710 et 31 mai 1713 (39). Il est admis à la bourgeoisie le 28 mai 1680 (40). Il livra à la mambournie de Saint-Julien une bouteille d'étain pour y mettre les Saintes Huiles en mai 1683, un gobelet servant à l'autel (1679-1680), un plat d'étain (1698-1699) et deux paires de pots (1704-1705).

Thomas Delwarde a deux poinçons : 1° une croix de Malte posée sur trois degrés, surmonté de ses initiales T.D.W. et en dessous la mention ATH, le tout étant inscrit dans une guirlande circulaire; 2° une rose à six pétales avec un point au cœur surmonté d'une couronne dont le bandeau porte ses initiales T.D.W. (42).

1718-1743 : Jude Vincent (alias Joos) DELWARDE, fils de Thomas et Marie Jeanne Richart, fut baptisé à Saint-Julien le 6 mai 1680. Il y épousa le 10 octobre 1716 Marie Joseph Toubeau, dont il eut sept fils de 1717 à 1733. Deux d'entre eux, Antoine Joseph et Louis François furent également maîtres étainiers. Jude fit diverses fournitures de plomb et d'étain à la ville entre 1718 et 1747, et à l'église Saint-Martin en 1739-1742. Il fut chargé de justifier et flâtrer les poids et mesures, par contrats avec la ville les 23 juin 1716, 31 décembre 1720, 20 septembre 1724, 20 février 1727, 20 mars 1730, 20 mars 1733, 17 novembre 1735, 16 janvier 1739, 6 novembre 1741. Il décéda à Ath le 22 février 1742. Sa veuve se vit accorder la même charge les 21 décembre 1744 et 18 décembre 1751. Ses poinçons représentent la rose couronnée à huit pétales avec ses initiales I.D.W. dans la large bande de la couronne, et une couronne de lauriers entourant une croix de Malte surmontée de ses initiales I.D.W. et surmontant le nom ATH (42).

1749-1786 : Antoine Joseph DELWARDE, fils aîné de Jude (alias Joos) et Marie Joseph Toubeau, fut baptisé à Saint-Julien le 25 octobre 1717. Il épousa le 6 février 1754 Marie Catherine Lequeu, dont il eut trois enfants en 1755, 1757 et 1759. Il décéda le 26 juin 1786. Il figure comme petit confrère, vendant fer, étainier et plombier, dans les comptes subsistants de la confrérie de Saint-Eloi. En qualité de maître étainier, il est chargé par la ville de jauger les mesures de liquides par contrats pour trois ans des 13 juin 1749, 9 juillet 1755, 7 juillet 1758, 11 mai 1764, 27 janvier 1767, 26 janvier 1770, 16 décembre 1772, 10 février 1786. Sa veuve fut admise aux mêmes fonctions les 9 janvier 1789 et 26 novembre 1791. Il apparaît sous les n° 381, 384, 385 et 387 dans le cadastre des banlieues de 1769. On lui connaît cinq poinçons : 1° une petite rose couronnée à cinq pétales avec les initiales A.D.W.; 2° une autre avec les mêmes initiales dans la large bande de la couronne; 3° un cartouche ovale avec l'aigle d'Ath entre des palmes au-dessus du nom ATH; 4° une couronne de lauriers entourant une croix

(37) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin 1643-1644, f° 38 r°; 24 juin 1654-1655, f° 55 v°; 24 juin 1656-1657, f° 57 r°-v°; 24 juin 1658-1659, f° 62 r°; 24 juin 1659-1660, f° 64 r°; 24 juin 1660-1661, f° 60 v° et 61 r°; Comptes de la mambournie de Saint-Martin, Saint-André 1654-1657, f° 90 v°. Archives de l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines. Comptes de 1652 (référence communiquée par feu André Lavrillé).

(38) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin 1648-1649, f° 42 r°; Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1651-1653, f° 75 r°; Comptes de la mambournie de Saint-Martin, Saint-André 1651-1654, f° 95 v°; Fonds des communes, Hellebecq, à la date; Contrats de la ville, vol. V, 1661-1685, f° 124, 7 octobre 1673.

(39) Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, vol. V, f° 144 r°-v° (17 février 1676), f° 157 r° - 158 v° (21 février 1679), f° 193 r°-v° (7 février 1682); vol. VI, f° 9 v° (18 février 1686, 18 juin 1688, et s.d. pour la période de Noël 1690-1693), f° 139 (24 janvier 1699), f° 140 r° (3 septembre 1701), f° 199 v° - 200 r° (25 juin 1704); vol. VII, f° 7 v° (1er mars 1707), f° 27 v° (8 août 1710), f° 50 r° (31 mai 1713).

(40) Archives de la ville d'Ath. Registre de la bourgeoisie, vol. II, f° 15 r°, 28 mai 1680.

(41) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1679-1680, avant dernier f°; Noël 1682-1684, f° 121 r°; Noël 1698-1699, avant dernier f°; Noël 1704-1705, f° 8 r°; Comptes de la Confrérie des Saints Chrispin et Chrispinien, 1721-1722 détenus par un particulier.

(42) N° 26 et 27.

de Malte entre les initiales A.D.W. et le nom ATH; 5° un poinçon ovale contenant un ange tenant une palme à dextre et un médaillon avec ses initiales à senestre. On retrouve aussi sur ses pièces la marque ETAIM D'ANGLETERRE et la croix péronnée d'Ath (43).

1760-1783 : *Louis François DELWARDE*, fils de Jude Vincent (alias Joos) et de Marie Joseph Toubeau, fut baptisé à Saint-Julien le 12 juin 1723. Il y épousa le 14 novembre 1748 Lucie Victoire Carton, qui lui donna neuf enfants entre 1749 et 1762. Elle décéda la même année 1762 et fut inhumée à la chapelle Saint-Eloi. Il y fut également enseveli lors de son décès le 17 octobre 1783. Les comptes conservés de la confrérie Saint-Eloi l'enregistrent comme petit confrère, maître plombier et étainier de 1760 à 1782, et comme vendant du fer à partir de 1764. Avec son frère aîné Antoine Joseph, il fut chargé de jauger les pots et mesures de liquides par contrats des 11 mai 1764, 27 janvier 1767, 26 janvier 1770 et 16 décembre 1772. On rencontre de lui trois poinçons : 1° une rose couronnée à huit pétales avec ses initiales L.D.W. dans la large bande de la couronne; 2° une aigle sur trois degrés surmontée de ses initiales et placée sur les lettres ATH; 3° la marque ETAIM D'ANGLETERRE et la croix péronnée (44).

1658-1695 : *Guillaume VAN MEERBECQ* n'est pas né à Ath. Il épouse Elisabeth Debaucq le 4 juin 1658 à Saint-Julien. Nous n'avons pas trouvé son acte de décès. Il fut chargé de flâtrer les mesures et poids de la ville de 1663 à 1697 (44bis). Il livra à la ville, pour les canonnières de Sainte-Marguerite, de la poudre à utiliser à la procession de la ducace et à la procession de Notre-Dame de Tongre, et des cannes d'étain (cruches, pots) et des «joyaux» à remettre en prix lors des tirs où ils choisissaient leur roi au Mont-Sara (45). Des travaux et fournitures

lui furent confiés par l'église Saint-Julien et l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines entre 1660 et 1684 (46). Il paie une rente à l'église Saint-Julien pour 1687 et 1688 (47). Antoine Ignace de Ghislenghien, seigneur de Grandchamp (à Meslin-l'Évêque) ayant reçu de Guillaume Van Meerbecq, une livraison de plomb d'une valeur de 682 livres tournois, le créancier se déshérite le 14 juillet 1661, de terres à Ostiches en garantie du paiement. Une rente de 16 sols 6 deniers lui était due par l'église Saint-Julien mais elle n'a plus été payée en 1694-1700. Ce qui établit une présomption de son décès entre 1695 et 1700 (48). Il constitua des obits à charge de l'église Saint-Julien (le 21 janvier 1692) et de la confrérie de Saint-Eloi (49). Nous n'avons pas rencontré de marque de Guillaume Van Meerbecq. Il est probable que son fils Charles poinçonait comme lui et que des confusions soient possible entre les G. et C. de leurs initiales.

1688-1729 : *Charles VAN MEERBECQ*, fils de Guillaume et de Elisabeth Debaucq, fut baptisé à Saint-Julien d'Ath, le 10 juillet 1659. Il y épousa Marie Garesta. Leur contrat de mariage du 21 février 1688 nous apprend que le marié recevra de son père, sitôt que le mariage sera consommé, la somme de trois mille livres tournois et, après son décès, «tous les ustencils servant au stil d'étain et plomb» (50). Notons que sa sœur cadette Pétronille Van Meerbecq épousa Pierre Bernard Garesta le 2 février 1692 à Saint-Julien. Il décéda à Ath le 17 avril 1729, cinq ans après son épouse. Il fut établi, avec Philippe Ignace Pierre et Thomas puis Joos (1716) Delwarde, pour justifier et flâtrer les mesures de liquides et les poids, de la Noël 1704 à 1726 et assumait cette charge jusqu'à son décès (51). Il fit à la ville diverses fournitures de

88 r°; 24 juin 1691-1692, f° 95 r°; 24 juin 1692-1693, f° 110 v°, 111 r°, 116 v°; 24 juin 1693-1694, f° 91 v° - 92 r°; 24 juin 1694-1695, f° 68 r°; 24 juin 1695-1696, f° 72 r°, v°; 24 juin 1696-1697, f° 74 r°-v°; 24 juin 1697-1698, f° 71 v° - 72 r°. Voir aussi les ordonnances de paiement, vol. 1, 15 mars 1699.

- (43) M. VAN HAUDENARD, *Nos anciennes industries, op.cit.*, p. 255; K. PETIT, *Les étains du Hainaut, op.cit.*, pp. 14 et 16.
- (44) M. VAN HAUDENARD, *Nos anciennes industries, op.cit.*, p. 255; K. PETIT, *Les étains du Hainaut, op.cit.*, pp. 15 et 16 n° 6.
- (44bis) Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, vol. V, f° 33 (23 juin 1663), f° 96 r° (26 décembre 1670), f° 144 r°-v° (17 février 1676), f° 157 r° - 158 r° (21 février 1679), f° 193 r°-v° (7 février 1782), vol. VI, f° 9 r°-v° (16 février 1686), s.d. pour la période de Noël 1690-1693 et 7 février 1695.
- (45) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin [1663-1664], f° 60 r°; 24 juin [1665-1666], f° 51 v°; 24 juin 1666-1667, f° 51 v°; 24 juin 1671-1672, f° 50 v° - 51 r°; 24 juin 1672-1673, f° 51 v°; 24 juin 1674-1675, f° 51 r°, 52 r°; 24 juin 1675-1676, f° 54 r°; 24 juin 1676-1677, f° non numéroté; 24 juin 1678-1679, f° 50 r°, 51 v°; 24 juin 1679-1680, f° 71 v°; 24 juin 1680-1681, f° 58 v°; 24 juin 1681-1682, f° 52 v°; 24 juin 1683-1684, f° 80 r°, 83 r°-v°; 24 juin 1684-1685, f° 94 v° - 95 r°, 98 r°, v°; 24 juin 1685-1686, f° 99 r°; 24 juin 1687-1688, f° 83 r°; 24 juin 1688-1689, f° 84 r°, 92 r°; 24 juin 1689-1690, f° 85 v° - 86 r°; 24 juin 1690-1691, f° 87 v°;

- (46) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1659-1660, f° 97 r°; Noël 1662-1664, f° 97 r°; Noël 1680-1682, f° 67 r°, 124 v°; Noël 1682-1684, f° 118 r°, 125 v°. Feu André Lavrillé nous a cité des fournitures apparent dans les comptes de l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines de 1688.
- (47) Archives de la ville d'Ath. Fonds des communes : Ostiches, à la date.
- (48) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1690-1692, f° 148 r°-v°; Noël 1694-1700, f° 165 r°.
- (49) Archives de la ville d'Ath. Archives de l'église Saint-Julien, acte sur papier, copie du 14 janvier 1737. Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1765-1768, f° 123 r°; Noël 1769-1770, f° 145 r°-v°; Noël 1788-1789, f° 412 r°. Comptes de la confrérie de Saint-Eloi, 1760-1782, f° 2 r°, 20 v°, 31 v°, 39 r°, 50 v°, 56 v°, 66 r°, 67 r°, 73 v°, 89 r°, 105 r°.
- (50) Archives de la ville d'Ath. Contrats de mariage, à la date.
- (51) Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, vol. VI, f° 199 v° - 200 r° (25 juin 1704), vol. VII, f° 7 v° (1er-mars 1707), f° 27 v° (8 août 1710), f° 50 r° (31 mai



plomb et réparations, livra de la poudre et des cannes d'étain, «y compris la façon» pour les canonniers de Sainte-Marguerite, de 1694 à 1728 (52). Il fit divers travaux et peut-être des livraisons d'étain à la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Julien entre 1688 et 1700 (53). Il hypothéqua deux rentes sur des maisons à Irchonwelz, le 28 février 1711, et à Ath le 11 juillet 1718. Il reçut le capital de cette dernière le 5 décembre 1721 (54). Il constitua en faveur de la confrérie Saint-Eloi une rente à charge de desservir douze obits (55). Charles Van Meerbecq poinçonne 1<sup>o</sup> des armes de la ville, croix péronnée avec l'aigle bicéphale surmonté de ses initiales et posées sur les lettres ATH, le tout encerclé d'un grenetis; 2<sup>o</sup> une petite rose à cinq pétales surmontée d'une couronne portant sur le bandeau ses initiales (n<sup>o</sup> 14 et 15).

1685-1764 : *Jean Baptiste MUSEUR*, fils de Jacques et de Anne Stalincqz a été baptisé à Saint-Julien le 30 mars 1685. Il y épousa Françoise Esquelin le 2 février 1706. Ils baptisèrent onze enfants à Saint-Martin entre 1711 et 1731, parmi lesquels Antoine Joseph repris à la notice suivante. Il décéda le 27 juillet 1764 et fut inhumé dans l'église Saint Martin. Il avait été admis à la bourgeoisie le 9 janvier 1760. Il

1713), f<sup>o</sup> 84 r<sup>o</sup> - 85 r<sup>o</sup> (23 juin 1716), f<sup>o</sup> 147 v<sup>o</sup> (31 décembre 1720), f<sup>o</sup> 180 v<sup>o</sup> (20 septembre 1724) et f<sup>o</sup> 204 r<sup>o</sup> - 205 r<sup>o</sup> (28 février 1726).

- (52) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin 1693-1694, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>; 24 juin 1696-1697, f<sup>o</sup> 85 v<sup>o</sup> - 86 r<sup>o</sup>; 1er août 1703-1704, f<sup>o</sup> 46 r<sup>o</sup>, 1er novembre 1710-1711, f<sup>o</sup> 27 v<sup>o</sup>; 1er novembre 1715-1716, f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup>; 1er novembre 1717-1718, f<sup>o</sup> 45 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>; 1er novembre 1718-1719, f<sup>o</sup> 38 v<sup>o</sup> - 39 r<sup>o</sup>; 1er novembre 1719-1720, f<sup>o</sup> 41 r<sup>o</sup>; 1er novembre 1720-1721, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>; 1er novembre 1721-1722, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, 1er novembre 1722-1723, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>-b<sup>o</sup>; 1er novembre 1724-1725, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>; 1er novembre 1723-1724, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>; 1er novembre 1725-1726, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>; 1er novembre 1726-1727, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>; 1er novembre 1727-1728, f<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>.
- (53) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de l'église Saint-Julien, Noël 1690-1692, f<sup>o</sup> 181 v<sup>o</sup>; Noël 1694-1700, f<sup>o</sup> 206 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>; Noël 1723-1726, f<sup>o</sup> 589 v<sup>o</sup>; Comptes de la chapelle du Saint-Sacrement, 1688-1689, f<sup>o</sup> 61 v<sup>o</sup>; 1690-1691, f<sup>o</sup> 76 v<sup>o</sup>; 1692-1693, f<sup>o</sup> 101 r<sup>o</sup>; 1694-1695, f<sup>o</sup> 118 v<sup>o</sup>; 1718-1719, f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup>.
- (54) Archives de la ville d'Ath. Archives de l'église Saint-Julien. Actes sur parchemin, à la date; R, 2.
- (55) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la confrérie de Saint-Eloi, 1761-1782, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>, 12 r<sup>o</sup>, 22 r<sup>o</sup>, 31 v<sup>o</sup>, 40 v<sup>o</sup>, 41 v<sup>o</sup>, 50 v<sup>o</sup>, 58 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, 66 v<sup>o</sup>, 74 v<sup>o</sup>, 79 r<sup>o</sup>, 90 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, 105 v<sup>o</sup>, 106 r<sup>o</sup>.
- (56) Archives de la ville d'Ath. Registres d'admission à la bourgeoisie, vol. III, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>. Comptes de la confrérie de Saint-Eloi, 1760-1782, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup> (1760-1761), 27 r<sup>o</sup> (1761-1762), 45 r<sup>o</sup> (1762-1763), 62 r<sup>o</sup> (1763-1764), 78 r<sup>o</sup> (1764-1765), 95 r<sup>o</sup> (1765-1766 : «rayé»). Il livre de la cire et des chandelles à la chapelle Saint-Eloi en 1760-1761 (f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). Comptes des biens appartenant à l'hôpital Saint-Jacques réunis au collège d'Ath par décret de S.M. le 8 février 1772, 1772-1775, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>, 1778-1782, f<sup>o</sup> 1, 3 v<sup>o</sup>.

apparaît comme grand confrère dans les comptes de la confrérie de Saint Eloi de 1761 à 1764. Son petit-fils, prénommé Jean Baptiste lui aussi, exerça également le métier d'étainier et de plombier. Le poinçon de Jean Baptiste Museur est une rose à cinq pétales à six points en cœur portant sur le bandeau de la couronne ses initiales I.B.M. On rencontre aussi l'inscription J.B. MUSEUR à ATH. Il est certain qu'il a utilisé les marques «Museur Frères» et «Museur Frères à Ath» décrites pour Antoine Joseph Museur (57).

1751-1798 : *Antoine Joseph MUSEUR*, 9<sup>e</sup> des 12 enfants de Jean Baptiste et de Françoise Esquelin, fut baptisé à Saint-Martin le 4 juillet 1724. Il épousa à Saint-Julien le 25 juillet 1751 Marie Jeanne Leclercq, qui lui donne six fils de 1753 à 1762. En deuxième noces, il retint six enfants de Aldegonde Fagnot entre 1765 et 1777. Il était inscrit comme petit confrère à la confrérie de Saint-Eloi de 1760-1761 à 1781-1782, «de deux stils» jusque 1764-1765, «de trois stils et vendant fer» jusque 1773-1774 et de «quatre stils» par après. Il est admis comme jaugeur des pots, de mesures à huile, vinaigre, brandevin, autres liquides, bouteilles et autres mesures de vin de 1751 à 1791 (58). Des travaux lui sont confiés par la mambournie de l'église Saint-Julien en 1757-1759, 1769-1770 et 1772-1773 (59) et par la Confrérie de la Passion pour le calvaire de Saint-Martin avant le 27 février 1760 (60). Il devait sur sa maison, qu'il hérita de son père, sur le marché au lin, vingt sols l'an de rente à l'hôpital Saint-Jacques (61). Antoine Museur figure comme potier d'étain parmi les patentés de l'an VI et VII (4 nivôse, 24 décembre 1798).

- (57) K. PETIT, *Les étains du Hainaut, op. cit.*, p. 15, Voir fig. 24 et 25.
- (58) Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, 18 décembre 1751, 9 juillet 1755, 7 juillet 1758, 11 mai 1764, 27 janvier 1767, 26 janvier 1770, 16 décembre 1772, 10 février 1786, 9 janvier 1789 et 26 novembre 1791.
- (59) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1756-1759, f<sup>o</sup> 195 v<sup>o</sup> - 196 r<sup>o</sup>; Noël 1768-1770, f<sup>o</sup> 124 r<sup>o</sup>; Noël 1771-1773, f<sup>o</sup> 198 v<sup>o</sup>.
- (60) Archives de la ville d'Ath. Archives de la paroisse Saint-Julien, Comptes de la confrérie de la Passion présentés par Jean Boulenger et Jean François Desmottes le 27 février 1760, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>.
- (61) Archives de la ville d'Ath, Q 5, n<sup>o</sup> 36 : Etat des biens appartenant à l'hôpital Saint-Jacques réunis au Collège d'Ath par décret de Sa Majesté du 8 février 1772, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>, comptes 1772-1775, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>; comptes 1778-1782, f<sup>o</sup> 1. Il fit des travaux, comme maître couvreur, aux toitures des maisons de cet hôpital : *Ibidem*, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>.
- (62) Archives de la ville d'Ath. Registre des patentés de l'an VI n<sup>o</sup> 246 f<sup>o</sup> 77 v<sup>o</sup>, l'an VII, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 67. En l'an VIII (24 nivôse, 14 janvier 1800) n<sup>o</sup> 141 et en l'an IX, c'est la veuve Museur qui paye la patente (26 février 1801).

Les œuvres de Antoine Joseph Museur sont poinçonnées de quatre manières différentes : 1° une grande rose à six pétales avec un point en cœur portant ses initiales, ATH sur le bandeau de la couronné; 2° un cercle de grenetis entourant les armes de la ville encerclées de ses initiales A. I. M. ATH; 3° un petit cartouche rectangulaire comportant sur trois lignes la mention Museur Frères à Ath ou sur deux lignes Museur Frères; 4° un poinçon rond portant en devise circulaire A.I. MUSEUR E(tain d')ANGLETERRE (63). Son fils aîné, Jean Baptiste, exerça comme son père et son grand père, le métier d'étainier (voir plus loin). Il décéda à l'âge de 75 ans, marché aux Toiles, le 5 prairial an VII (24 avril 1799).

1794 : Jean Baptiste MUSEUR, plombier et étainier, que nous n'avons pas rencontré par ailleurs, âgé de quarante ans, de résidence en cette ville avec ses père et mère, déposa le 24 fructidor an II (10 septembre 1794) sur un incident qui s'était produit la veille : le drapeau français avait été arraché du balcon de l'hôtel de ville d'Ath (64). C'est le fils d'Antoine Joseph Museur et de Marie Jeanne Lecercq, qui fut baptisé à Saint-Martin le 25 juillet 1753, et donc le petit-fils de Jean Baptiste Museur.

1699-1727 : Philippe Ignace PIERRE, baptisé à Saint-Julien le 29 septembre 1673, était le fils de Jean Henri et de Marie Madeleine Hardempont. Il y épousa le 9 septembre 1698 Marie Jacqueline Courbé, fille de Pierre et de Marie Carlier. Ils eurent dix enfants baptisés à Saint-Julien entre 1699 et 1716. Il décéda le 23 mai 1727. Sa veuve lui survécut jusqu'au 11 février 1733. En sa qualité de maître étainier, Philippe Ignace Pierre fut chargé de flâtrer les pots, poids et mesures par contrats d'une durée de trois ans passés avec la ville d'Ath les 24 juin 1699, 25 juin 1704, 1er mars 1707, 8 août 1710, 31 mai 1713, 16 mars 1715, 23 juin 1716, 20 janvier 1719, 31 décembre 1720, 30 juin 1721, 20 septembre 1724, 28 février 1726, 20 mai 1727, 20 mars 1730, 20 mars 1733 (65). Depuis celui du 20 mai 1727, ce sont ses héritiers

(63) M. VAN HAUDENARD, *Nos potiers d'étain, op.cit.*, p. 256; K. PETIT, *Les étains du Hainaut, op.cit.*, pp. 15 et 17, n° 9 à 13.

(64) Archives de la ville d'Ath, R. 2. Voir Jean DUGNOILLE, *Le drapeau français arraché à l'hôtel de ville d'Ath (1794)*, dans *L'Echo de la Dendre et Le Postillon* du 29 septembre 1979, p. 1, c. 3.

(65) Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, vol. VI, f° 139 r° - 140 r° (24 juin 1699), f° 199 r° - 200 r° (25 juin 1704); vol. VII, f° 7 v° (1er mars 1707), f° 27 v° (8 août 1710), f° 50 r° (31 mai 1713), f° 75 (16 mars 1715), f° 84 (23 juin 1716), f° 129 (21 janvier 1719), f° 147 v° (31 décembre 1720), f° 179 v° - 180 v° (20 septembre 1724), f° 204 (28 février 1726); vol. VIII, f° 12 (20 mars 1730), f° 55 v° (20 mars 1733), f° 57 v° (20 mars 1735), f° 90 (7 novembre 1735), f° 128 (16 janvier 1739), f° 152 (6 novembre 1741).

qui assumèrent cette charge, et peut-être son fils Philippe Ignace Pierre déclaré «décédé en mai» dans le contrat 22 décembre 1744.

1733-1744. Il y a donc eu deux Philippe Ignace PIERRE, maîtres étainiers. Il est à remarquer que le contrats spécifient dès 1727, année du décès du père, «héritiers» et non «veuve». Celle-ci a du continuer la charge de son mari comme les règlements corporatifs l'y autorisaient. A sa mort, son fils Jean-Henry Pierre et son gendre Louis François Balthazar Delwarde sont déclarés tuteurs de leur frère et beau-frère mineur Philippe Ignace Pierre (66) et continuent la charge de jaugeur de la ville jusqu'à son décès en 1744 (67). Le père et le fils ont livré à la ville les cannes d'étain offertes à la confrérie des Canonniers de Sainte Marguerite lorsqu'ils «font un Roy au mois de juillet» 1701, 1702, 1703, 1704, 1705 et 1739. Marie Madeleine Hardempont à livré des pots à fleurs à l'église Saint-Julien en 1728, 1729 et 1730. Le fils, bien qualifié par le compte de 1738-1741 de maître étainier, a fait des ouvrages de son stil pour la même église, dont il a été retribué pour les sommes de 7 livres 6 sols, 45 livres 18 sols et 7 livres 6 sols (68). Philippe Ignace Pierre, père et fils probablement, poinçonnaient de deux manières, une rose a six pétales portant un point en cœur surmonté par [une couronne ?] portant sur le bandeau les initiales P.I.P.; 2° une croix sur trois degrés encadrée par deux branches [d'églantier] surmontée de ses initiales P.I.P. et posée sur la mention H A T, le tout inscrit dans un cercle.

1744-1756 : Charles ESQUELIN, maître étainier, fils aîné de Christophe et de Françoise Rhins, est décédé célibataire le 5 septembre 1756. Il fut admis comme jaugeur pour justifier et flâtrer les poids, les pots et les bouteilles par contrats des 22 décembre 1744 et 13 juin 1749 (69). Charles Esquelin employait deux poinçons : 1° une rose à six pétales portant en cœur la lettre A, surmontée d'une couronne portant en bandeau les lettres C E; 2° une croix sur trois degrés portant un aigle bicéphale, surmontée de ses initiales C.E. et posée sur la mention A T H le tout inscrit dans un cercle hachuré (70).

(66) *Ibidem*, vol. VIII, f° 52 v°.

(67) *Ibidem*, vol. VIII, f° 191.

(68) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la massarderie, 24 juin 1700-1701, f° 62 v° - 63 r°; 24 juin 1701-1702, f° 58 v° - 59 r°; 1er août 1703-1704, f° 24 v°; 1er août 1704-1705, f° 22 v° - 23 r°; 1er août 1705-1706, f° 21 v° - 22 r°; 1er mai 1738-1739, f° 66 v°. Comptes de la mambournie de Saint-Julien, Noël 1726-1730, f° 577 r°, v°; Noël 1731-1732, f° 41, f° 452 r°, v° et 439 r°, v° - 440 r°.

(69) Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, 1729-1749, f° 191 (22 décembre 1744) et 1749-1762, f° 1 (13 juin 1749).

(70) N° 30-31.

1761-1776 : *Antoine Mechior QUITTELIER*, fils cadet de Jacques et de Marie Anne Bourgeois, fut baptisé à Saint-Julien le 16 octobre 1728 et y épousa le 7 janvier 1754 Marie Joseph Louis. Il est grand confrère de la confrérie de Saint-Eloi de 1761 à 1776 en qualité de maître plombier et marchand étainier et de fer et clous. Dès 1775-1776, il y est cité comme maître étainier et plombier et marchand de clous. Nous croyons qu'il s'agit d'une approximation du greffier et qu'il était maître étainier dès 1761. On ne voit d'ailleurs pas dans les comptes qui subsistent qu'il y ait acquis la maîtrise d'étainier. En 1764 il est grand maître de la confrérie Saint-Eloi. Il poinçonne sous deux formes : 1<sup>o</sup> une grande rose avec ses initiales M.A.Q. sur le bandeau de la couronne, 2<sup>o</sup> les armes de la ville entourées de grenetis (71).

1762-1802 : *Modeste RINS*, fils de Jean Baptiste et de Marie Anne Bourdeau, fut baptisé à Saint-Julien d'Ath le 9 juin 1737. Il y épousa, le 10 février 1771, Isabelle Nisse, dont il eut quatre fils. Il décéda à Ath le 11 vendémiaire an XI (5 octobre 1802) à l'âge de 65 ans. Il apparaît dans les comptes de la confrérie de Saint-Eloi comme petit confrère en 1762, grand confrère à partir de 1771-1772 et fut grand maître de la confrérie en 1777-1778. Par les contrats des 10 février 1786, 9 janvier 1789 et 20 novembre 1791, il fut chargé en qualité de maître étainier de la ville d'Ath avec Antoine Joseph Delwarde et Antoine Joseph Museur, de jauger les pots et mesures à huile, vinaigre, brandevin et autres liquides, et les bouteilles et autres mesures de vin (72). On trouve mention de travaux et de fournitures dont il fut chargé entre 1771 et 1789 (73). Sous le régime français, il était propriétaire de la maison qu'il occupait rue aux Gades (74). Il figure parmi les patentés de l'an V (16 frimaire, 6 décembre 1796), VI (24 frimaire, 14 décembre 1797) et de l'an IX (16 ventôse, 16 mars 1801) (75). Modeste Rins a usé de deux poinçons : «une grande rose couronnée, portant les lettres M.R. dans le bandeau de la couronne» et «un poinçon ovale aux armoiries de la ville d'Ath dans une sorte de grenetis palmé» (76).

(71) K. PETIT, *Les étains du Hainaut, op.cit.*, p. 15.

(72) Archives de la ville d'Ath. Contrats de la ville, à ces dates.

(73) Archives de la ville d'Ath. Comptes de la mambournie de Saint-Julien, 1771-1773, f<sup>o</sup> 197 v<sup>o</sup>; 1788-1789, f<sup>o</sup> 353 r<sup>o</sup>; Comptes de la mambournie de Saint-Martin, 1777-1779, f<sup>o</sup> 132 v<sup>o</sup>; Comptes de la confrérie Saint-Eloi, 1777-1778, f<sup>o</sup> 215 r<sup>o</sup> et 1781-1782, f<sup>o</sup> 264 v<sup>o</sup>; Comptes de la confrérie du Saint-Sacrement, 1788-1789.

(74) Archives de la ville d'Ath, Arm. B, 1, n<sup>o</sup> 4.

(75) Archives de la ville d'Ath. Registre des patentés de l'an V, n<sup>o</sup> 33, de l'an VI n<sup>o</sup> 56, de l'an IX.

(76) M. VAN HAUDENARD, *Potiers d'étain, op.cit.*, p. 256 et K. PETIT, *Les étains du Hainaut, op.cit.*, pp. 14-15. Voir n<sup>o</sup> 32 et 33.

1767-1803 : *Albert BAR* (alias BARRE ou BART) a été baptisé à Saint-Julien le 20 août 1734. Fils de Mathieu et de Marie Anne Leclercq, il épousa en première nocces à Saint-Julien le 28 juillet 1767 Marie Joseph Guilbeaux, qui décéda à 53 ans le 25 avril 1782, et en secondes nocces le 11 novembre 1788 à Saint-Julien Marie Pétronille Brabant alias Brebant. Il est inscrit en qualité de petit confrère de 1767 à 1782 dans les comptes conservés de la confrérie Saint-Eloi. Il décéda à Frasnes-lez-Buissenal le 2 septembre 1803.

1768-1839 : *Jean Baptiste LEVANT*, fils de Jacques Philippe et de Marie Joseph Plateau, fut baptisé à Saint-Julien le 21 novembre 1768. Il est l'aîné de neuf enfants. Il épousa Rose Julie Bourdeau. Sous le régime français, il était locataire d'une maison sise rue aux Gades, où il décéda, à l'âge de 70 ans, le 19 janvier 1839. L'acte de décès le qualifie alors de marchand. Mais dix ans plus tôt, dans l'acte de décès de son épouse, le 7 août 1829 il y est bien nommé étainier et plombier. C'est en cette qualité qu'il est impliqué dans un vol d'étain à Houtaing en 1807. Il doit se justifier d'avoir acheté diverses pièces d'étain à des «campenaires» qui les avaient dérobés chez Jean Baptiste Hubain, maire-adjoint et officier de police du village. Il établit sa bonne foi en montrant qu'il avait exposé les objets litigieux en sa boutique, conformément aux prescriptions légales (77). Nous avons conservé de nombreuses pièces marquées de son poinçon. Nous le trouvons sous deux formes : dans un grenetis une rose sur tige entourée de la devise I.B. LEVANT A ATH, et une rose à cinq pétales avec six points en cœur et ses initiales I.B.L. dans le bandeau de la couronne (78).

1771-1772 : Nous ne savons de *François Joseph MEURE(E)* que ce que les comptes de la confrérie de Saint-Eloi nous en rapportent. Il y figure comme petit confrère étainier et plombier de 1773-1774 à 1781-1782. En 1771-1772 la confrérie déclare insuffisant son chef-d'œuvre d'étainier. Il engagea alors contre elle une instance à Mons, très probablement auprès de la connétablie des étainiers, dont il obtint satisfaction puisqu'il paya la même année son droit d'entrée (28 livres) à la confrérie et qu'il y figura régulièrement par après. François Joseph Meuré(e) n'est ni né ni décédé à Ath. Nous n'avons pas encore rencontré son poinçon.

(77) Jean DUGNOILLE, *Un vol d'étain à Houtaing en 1807*, dans *L'Echo de la Dendre et Le Postillon* du 15 septembre 1979, p. 1, c. 3.

(78) M. VAN HAUDENARD, *Nos anciennes industries, op.cit.*, p. 256 et K. PETIT, *Les étains du Hainaut, op.cit.*, pp. 15 et 17 (n<sup>o</sup> 16 et 17). Ce dernier auteur fait justement remarquer qu'il ne faut pas confondre cette seconde marque de J.B. Levant avec le poinçon de Jean Baptiste Leboucqué à Lille (XVIII<sup>e</sup> siècle) cité par TARDY, *Les étains français*, p. 405.

1797 : *Martin MICHEL* est qualifié de potier d'étain dans les registres des patentés de 1797 à 1799 (79). Il était domicilié rue de Pintamont. N'est-ce pas lui qui, doyen du métier des orfèvres en 1798, fait l'inventaire du matériel et des titres de la corporation supprimée ? (Voir plus haut).

1802-1858 : *Fidèle Amand CORBIER* est né à Maffle le 12 ventôse an X (3 mars 1802). Fils de Joseph François et de Marie Anne Dugniolle, il épousa Rosalie Catherine Dupont, fille de Jean Baptiste et de Marie Catherine Dubuisson née à Tongre-Notre-Dame. Etabli à Ath, il figure parmi les patentables de 1842 comme plombier, étainier, avec un ouvrier, et boutiquier (80). Il décéda à son domicile rue de Pintamont le 26 juin 1858, à l'âge de 57 ans. Bien que les règlements corporatifs aient été abrogés, il poinçonnait ses ouvrages de la rose couronnée avec ses initiales F.C., de F. CORBIER A ATH dans un cartouche rocaille, et d'un Saint Joseph portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant un lys dans la main droite, celui-ci inscrit dans un ovale en grènetis (81).

1847-1864 : *François Hypolite STRENS-LARONDEE* est natif de Wavre. Le 1er septembre 1847, âgé de 30 ans et 9 mois, il épousa à Ath Philippine Alodie Hélène Laronde. Il décéda rue Basse-Boulogne en 1864, à l'âge de 48 ans. Etainier et plombier, il fait dans *l'Écho de la Dendre* des 25 août, 1er septembre et 8 septembre 1853, et du 16 août 1855, de la publicité pour des articles de chasse, des lampes, des quinquets, etc. Cette même année 1855, il fournissait au Collège royal d'Ath des assiettes en étain pour le prix de 45 francs 50.

1873-1943 : Né le 15 août 1873, rue du marché aux Bêtes (rue des Frères Descamps), *Léon PROVINS* était le deuxième fils d'une famille de 8 garçons et 2 filles. Son père, Adolphe Provins, était teinturier et épousa en 1898 Hélène Sandras. Il fréquente l'école communale, dont il sortit bon premier. L'industrie mécanique ruina l'atelier paternel. A 12 ans, l'enfant, malgré la proposition du doyen de Saint-Julien qui s'offrait à payer ses études au collège, fut mis en apprentissage dans la chaudronnerie de Louis Carlier, mais il poursuit son éducation en autodidacte après ses longues et bruyantes journées de travail. Devenu premier ouvrier de l'atelier, il engagea son patron à lui confier des ouvrages particuliers qu'il refusait habituellement, le coq du clocher de

(79) Archives de la ville d'Ath. Registres des patentés de l'an V (25 pluviôse, 13 février 1797), de l'an VI (2 germinal, 22 mars 1798) et l'an VIII (29 ventôse, 20 mars 1800).

(80) Archives de la ville d'Ath. Registre des patentables 1843, n° 431.

(81) M. VAN HAUDENARD, *Nos anciennes industries, op.cit.*, p. 256 et K. PETIT, *Les étains du Hainaut, op.cit.*, pp. 16, 17.



Fig. 170. Pichet pansu de Jean-Baptiste Museur. Cat. 293.



Fig. 171. Cafetière élancée de Jean-Baptiste Museur. Cat. 294.

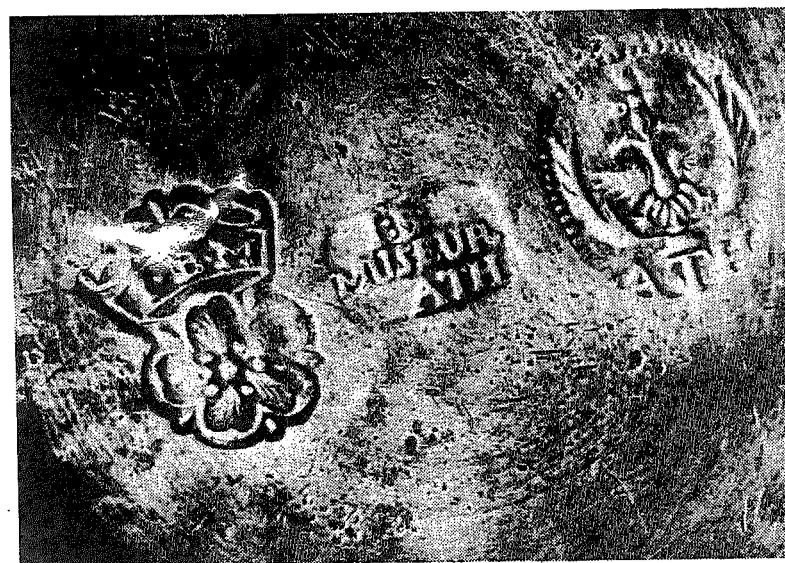


Fig. 172. Poinçon de Jean-Baptiste Museur.



Mainvault, la réparation de dinanderies. C'est dans ces derniers travaux qu'il trouva sa vocation. Vers 1905, à 32 ans, marié et père d'un enfant, il s'engagea, sans maître et sans protection, dans une nouvelle direction. Après des journées épuisantes à la chaudronnerie, il consacrait ses soirées et une partie de ses nuits à retrouver les vieilles techniques des dinandiers et étainiers exécutant maintes expériences, forgeant ses outils. Il suivait assidûment les cours de modelage qui complétaient ses talents de dessinateur. Lorsqu'il se sentit sûr de lui, il quitta la chaudronnerie pour tenir la conciergerie de l'Ecole Moyenne des Filles. Là, dans son atelier, avec modestie, sans publicité tapageuse, il œuvra dans sa petite forge des plats, des vases, des coupes, où son talent original s'affirma avec éclat. En 1907, il organisa une petite exposition à Ath et obtint la médaille d'or de l'exposition internationale de Spa. Dès lors il s'écarta en partie de la ciselure pour donner la primauté au modelage au marteau. René Sansen, qui a recueilli jadis les confidences du maître batteur, nous a rapporté ainsi sa technique : «D'une seule feuille de cuivre Léon Provins finira par faire des vases à haut col, et étroits, sans que le fond soit ressoudé après coup. En réalité la feuille qui se raidit sous le tassement des molécules martelées retrouve indéfiniment sa souplesse par des expositions répétées au feu de la forge. Il devint possible alors d'étendre et de rassembler la matière au gré de l'inspiration ... Il connaîtra l'emploi de la «recingle» qui permet de frapper un relief à partir de l'intérieur d'un vase inaccessible au marteau. La «recingle» est une tige d'acier dont l'une des extrémités est serrée horizontalement dans un étau. A l'autre extrémité se fixe une tête de marteau choisie pour passer dans le col du vase. En frappant avec un marteau sur la tige d'acier apparaissant entre l'étau et la vase, la tige renverra le choc vers la tête du marteau qui se trouve à l'intérieur et produira un fond dans la paroi du vase. Ce fond se traduira par un relief à l'extérieur. On conçoit l'extraordinaire adresse que doit atteindre le batteur pour modeler ainsi à revers les fleurs les plus délicates». Il battit dans le cuivre et l'étain, avec un talent sûr et un goût délicat, les motifs floraux stylisés qu'il affectionnait, lys, roses, glycines, clématites, digitales, marguerites, houx, épis, les soumettant avec élégance à la fantaisie de son imagination et aux nécessités des formes.

Il produisit également des ornements d'intérieur, hotte de cheminée, trumeau, pare-feu, cache-radiateur, écran, applique, lanterne, coquemar, canette, ... Mais ce fut surtout dans la confection des vases qu'il livra le meilleur d'une riche sensibilité et d'un talent très souple. Sans briser les formes, il exprimait avec sobriété et nuance son amour pour la flore vue par une imagination déliée aussi bien que contrôlée. Il leur donnait une patine verdâtre effleurée d'or bruni qui fait éclabousser les



Fig. 173. Pichet pansu de Museur Frères. Cat. 295.

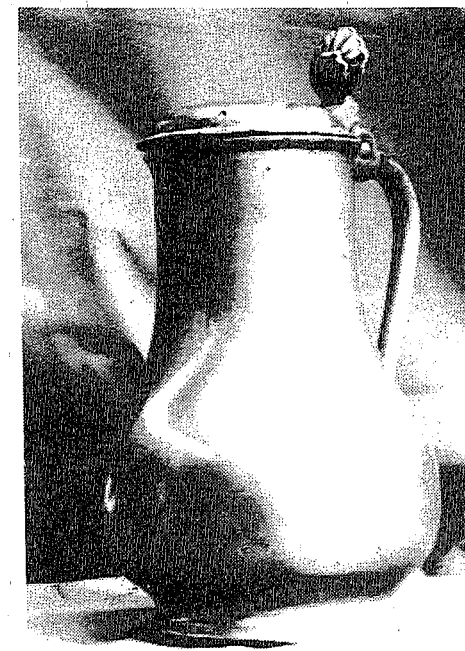


Fig. 174. Pichet pansu de Jean-Baptiste Levant. Cat. 296.



formes de lumière chatoyante. Il exécutait enfin au marteau des reliefs saisissant sur le vif diverses figures ou scènes familières. Il participa à maintes expositions et ses œuvres se répandirent à l'étranger. Il serait temps qu'un inventaire systématique en soit entrepris. Cinq ans après son décès, survenu le 10 novembre 1943, une exposition en présentait, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville d'Ath, une première approche. A notre connaissance, rien n'a plus été fait depuis.

Notons pour finir que Léon Provins signait uniformément ses œuvres (82).

1900-. Le fils de Léon Provins, *Raymond PROVINS*, continua l'œuvre paternelle. Né à Ath le 19 mars 1900, il se mit à l'école de son père, qui lui apprit les techniques du métier, la vérité des choses et les moyens de la plier aux nécessités de l'œuvre et aux pulsions de la sensibilité. En apprenti dans l'atelier, en promeneur féru de botanique et admirateur de la nature, Raymond Provins se forma, à l'exemple d'un père qu'il admirait fort justement, à la pratique de l'artisan et à l'expression personnelle des formes dont il cherchait le modèle autour de lui. Plus que dans la dinanderie, c'est dans la frappe de l'étain, dans la confection de vases et de plats qu'il inscrivit sa lecture de la vie qui l'entourait. La décoration florale et la représentation des personnages illustrèrent successivement les œuvres décoratives qu'il livra au public. Georges Delizée a fait remarquer que «Les conceptions décoratives de Raymond Provins relèvent davantage de la méditation et du raisonnement que de l'émotion». Il présenta ses œuvres à diverses expositions belges et étrangères. Elles sont conservées aujourd'hui dans des collections princières, privées et publiques. Un inventaire devrait en être dressé et une étude systématique entreprise (83).

Jean DUGNOILLE

(82) Georges DELIZÉE, *Léon Provins, renovateur de l'art du cuivre et de l'étain, 1873-1943*, Ath (1948), 8°, 19 p., 1 photo, un poème de A.-F. DENEUBOURG.

(83) Georges DELIZÉE, *Raymond Provins batteur d'étain et de cuivre*, dans *L'Echo de la Dendre*, 11 septembre 1954; Lucien FOURMARIER, *Un prestigieux batteur d'étain : Raymond Provins*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 115, avril 1966, pp. 53-54, ill.



Fig. 175. Enseigne de pèlerinage de Notre-Dame de Luxembourg (?). Cat. 297.

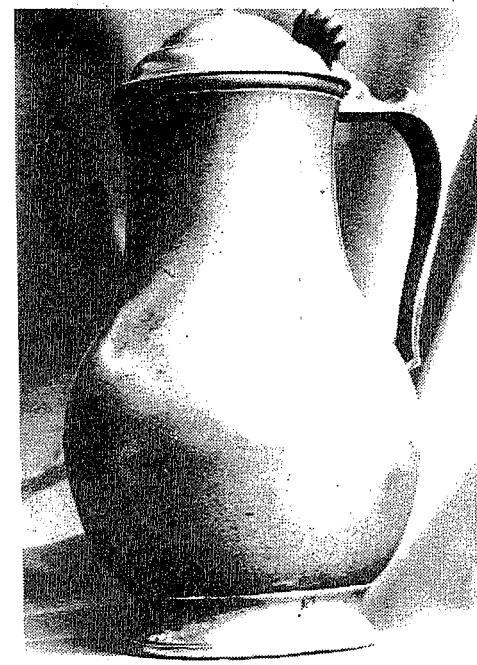


Fig. 177. Pichet pansu de Fidèle Corbier. Cat. 299.



Jean-Baptiste MUSEUR

293. Un pichet pansu, bec verseur, couvercle plat, poussoir allongé à palmette, la courbe de la poignée est légèrement brisée vers le bas. Poinçon J.B.M. H. 23 cm. Collection privée.
294. Un cafetière élancée, inspirée des pots en terre à feu, col étroit, couvercle en dôme surmonté d'un gland, étrange poignée de bois en forme de fer à cheval, bec verseur terminé par un rostre en forme de monstre. Poinçon J.B.M. H. 33,5 cm. Collection privée.

MUSEUR Frères

295. Pichet pansu, poignée simple, couvercle plat, poussoir à palmettes. H. 25,5 cm. Collection privée.

Jean-Baptiste LEVANT

296. Un pichet pansu, couvercle plat, poussoir à coquille, poignée simple formée d'une courbe et d'une contre courbe, h. 20,5, poinçon I.B.L. Collection privée.
297. Un enseigne en étain de Notre-Dame de Luxembourg, pense Karl Petit, h. 10,5, fabrication athoise ou montoise. Ce pourrait être également Notre-Dame de Tongre ou Notre-Dame de Hal. On trouve mention, dans les comptes de la mambournie de l'église Saint-Julien d'Ath, de la confection par des étainiers athois d'enseignes figurant Saint Julien. Collection privée.

Fidèle CORBIER

298. Six litres cylindriques, couvercle bombé, poussoir en forme de palmette, poignée formée de courbes équilibrées, h. 21,5, poinçon Fidèle Corbier. Collection privée.
299. Un pichet pansu, couvercle surélevé surmonté d'un gland, poussoir à coquille, poignée semblable au n° précédent, h. 26,8, poinçon Fidèle Corbier. Collection privée.
300. Un plat à tarte rond, limité par des godrons et canelures courbés. Ce type est déjà en usage au XVIIIe siècle. Poinçon Fidèle Corbier. Collection privée.
301. Plateau à tarte à mastelles marqué Fidèle Corbier, Ø 37, forme très simple.

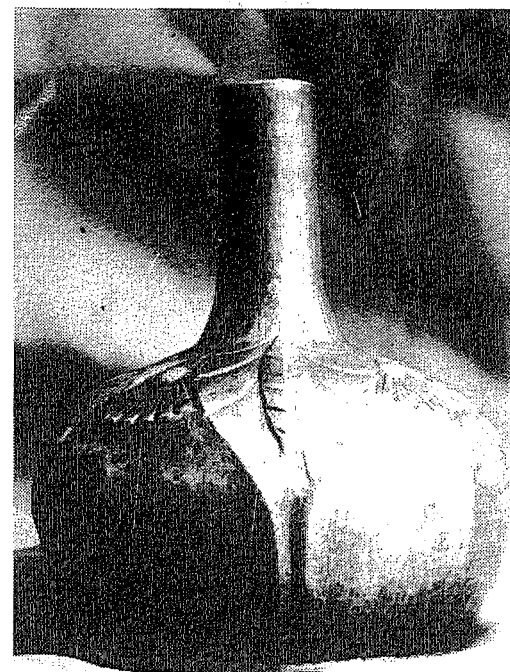


Fig. 180. Vase en forme de calabasse de Léon Provins. Cat. 302.

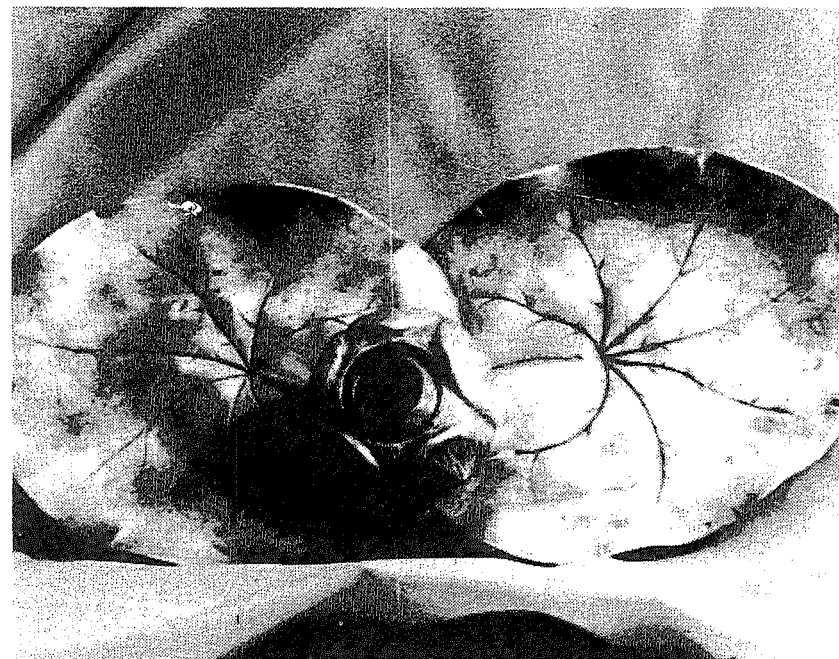


Fig. 181. Bougeoir de Léon Provins. Cat. 303.

## Léon PROVINS

302. Un vase en forme dealebasse, corps pansu, col étroit, h. 20,2, largeur maximale 16, marque de Léon Provins. Collection privée.
303. Un bougeoir formé d'un bouton de fleur fixé sur deux feuilles de nénuphar, marque de Léon Provins. Collection privée.
304. Un vase cylindrique formé d'une douille d'obus en cuivre, commémorant la guerre de 1914-1918, décoré de feuilles de houx et de chardon, h. 23, Ø 8, signé Léon Provins. Collection privée.
305. Cruche en cuivre battu. Léon PROVINS d'Ath.  
Cette première manière d'aborder l'art des batteurs de cuivre montre l'artiste fortement influencé par l'enseignement reçu à l'académie d'Ath à la fin du XIXe siècle. Le classicisme de la décoration s'accorde d'ailleurs très bien avec l'inexpérience de l'artisan en voie de reconversion.  
Le dessin des motifs ornementaux est souligné d'un trait continu, estampé au burin, alors que les reliefs sont simplement prononcés par un martelage opéré par l'intérieur du récipient.
306. Vase aux grandes marguerites. Léon PROVINS d'Ath.  
L'épanouissement de l'artiste se vérifie dans cette belle œuvre. Grand promeneur, jusqu'en les dernières années de sa vie, Léon PROVINS fut un observateur sensible de la flore locale. S'il l'a traduite dans la plupart de ses œuvres, s'il a atteint ici le sommet de son art. A la technique consommée, qu'il apporte à la recherche de la forme générale du vase, s'ajoute la virtuosité du batteur modelant dans une matière capricieuse le frissonnement des fleurs choisies. Le cuivre cent fois chauffé et réchauffé, cent fois battu et rebattu offre alors de somptueux reflets accusés par une savante patine.
307. Un vase en forme de calebasse, décoré d'épis, cuivre, Ø 24, h. 14, signé Léon Provins. Collection privée.
308. Un vase tronconique, décoré de houx, cuivre, Ø 12, h. 22, signé Léon Provins. Collection privée.

## Raymond PROVINS

309. Un plat souvenir aux armes de la ville d'Ath, étain, h. 53, l. 36,7, signé Raymond Provins. Collection privée.



Fig. 182. Vase en cuivre de Léon Provins. Cat. 306.



Fig. 183. Vase tronconique de Léon Provins. Cat. 308.